

Quelques exemples

2 0 1 0

**Archéologie du bâti :
du questionnement aux méthodes appliquées**

Parmi les sciences auxiliaires de l'histoire, l'archéologie du bâti est une discipline qui fait aujourd'hui ses preuves pour écrire de nouvelles pages au passé d'une ville, d'un quartier ou d'un monument¹. Elle apporte, par la méthode d'enregistrement systématique des unités stratigraphiques bâties, par des investigations physiques sur l'épiderme des murs ou leurs constituants (piquage de joints, décroustage d'enduits) et par une panoplie d'analyses des matériaux (datation et caractérisation), des objets tangibles qu'il est possible ensuite de hiérarchiser et de mettre en relation, tant dans l'espace que dans le temps. Croisées ensuite aux données du sous-sol recueilli par les fouilles et aux *corpus* documentaires issus des recherches bibliographiques et archivistiques, ces informations s'avèrent très illustratives, par la monumentalité des élévations subsistantes ou par les décors conservés, des interprétations et conclusions archéologiques ou historiques énoncées. L'archéologie du bâti ouvre d'ailleurs de nouveaux champs d'investigation souvent mal documentés par les textes et très partiellement abordés par l'histoire de l'art et les travaux d'architectures : par exemple, celui de l'économie d'une construction de ses origines à aujourd'hui. Par le détail requis de l'analyse, les études de bâti amènent l'archéologue à se mettre dans la pensée du concepteur, dans la posture des artisans constructeurs, dans la situation des utilisateurs successifs. Il en résulte une problématique qui tente de définir le programme architectural primitif, d'élucider la marche et l'organisation du chantier, parfois de déterminer les facteurs culturels, économiques ou sociaux qui ont amené l'adaptation du bâti originel à de nouvelles fonctionnalités.

C'est ainsi que pour comprendre l'ouvrage, il est nécessaire de disposer des éléments de réflexion qui permettent de saisir le plan d'ensemble, le projet ou l'esquisse préalable, le modèle suivi. L'archéologue du bâti fait appel ici à son sens de l'observation et à sa méthode : de la collecte des différentes unités stratigraphiques repérées (par le dessin pierre à pierre notamment), il en isole les plus anciennes, celles issues du programme originel, par un séquençage stratigraphique qui fait ressortir la cohérence des aménagements entre eux, sinon fait exclure les autres par leurs

divergences. La nécessité, ensuite, de comparer l'ouvrage étudié avec d'autres exemples, conduit à se doter d'un répertoire de formes. C'est la constitution de ces *corpus* qui oblige souvent à mener des recherches documentaires dévoreuses de temps, faute de bases de données partagées ou pertinentes.

Pour saisir l'œuvre, il est important aussi de détecter les savoir-faire et les techniques de constructions mis en place. La réflexion sur ces procédés passe par un inventaire le plus exhaustif possible des matériaux utilisés, des traces d'outils, des marques de tâcherons, des appareils, des assemblages, des mortiers, des enduits, des dispositifs d'accroche (trous de louves, trous de boulins). A partir de ces éléments, l'archéologue tente de retrouver les gestes de l'ouvrier qui a produit le résultat qu'il a sous les yeux. Il peut dans certains cas proposer un schéma d'organisation du chantier, voire donner une dimension économique à ses observations par un questionnement sur les approvisionnements, les coûts des matériaux utilisés, la main d'œuvre employée.

Enfin, tout édifice évolue avec le temps et ses différents occupants. Les aménagements observés doivent permettre de déterminer les différentes fonctionnalités du monument et leur déclinaison chronologique. Ces différents stades d'évolution d'un bâti peuvent ainsi être restitués à partir de la réflexion sur la fréquentation des espaces (accès, circulation, éclairage, chauffage) croisées à l'interprétation des aménagements qu'ils contiennent (par exemples dans un bâti civil, les baies, portes, placards, cheminées, évier, décors, nature des sols, etc.). Les restitutions de ces interprétations sous forme de diagrammes stratigraphiques, de plans et de relevés d'élévations en phases chronologiques donnent ainsi une lecture diachronique qu'il est possible de rapprocher des données historiques.

Ces questionnements, l'archéologue du bâti professionnel va être amené à se les poser dans le cadre de plusieurs dispositifs réglementaires. Selon ces dispositifs, les études seront plus ou moins complètes, en fonction des budgets et temps alloués. Sur la région Poitou-Charentes nous avons pu développer ce travail sur :

- les études préalables d'un monument pour instruire un dossier de protection juridique (inscription ou classement au titre des Monuments Historiques) ;
- les études préalables à la restauration d'un monument ; les objectifs étant d'orienter le propriétaire, l'architecte ou les services culturels de l'État en charge de l'édifice dans

1 - Voir notamment : *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde des 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), I. Parron-Kontis et N. Reveyron éd., Errance, 2005.

les choix de conservation ou de restauration, sinon d'enregistrer l'état des vestiges afin de constituer une documentation pertinente ;

- les suivis de travaux de restauration d'un Monument Historique afin de renseigner partiellement son origine et son évolution ;
- les études programmées. L'étude de bâti intègre alors les données relatives au contexte architectural d'un site dans le cadre de travaux de recherches plus larges développés par l'archéologue lui-même.

Il en est ainsi de l'église souterraine d'Aubeterre-sur-Dronne (Charente), monument creusé dans la roche calcaire au début du XIIe siècle, pour abriter, d'après les dernières conclusions, des reliques provenant de Terre Sainte.

Cet édifice a demandé d'adapter les méthodes d'enregistrements du bâti à sa nature singulière : ici, ce sont les phases de creusement qu'il a fallu identifier par l'étude des traces d'outils sur les parois rocheuses et la logique d'extraction souterraine dictée par les paliers d'exploitation et les sorties de matériaux. Les questions de programmation ont été envisagées par l'étude archéologique des élévations, des plafonds et des sols : celle-ci a tenté de proposer une explication à la conception architecturale et liturgique du monument par l'interprétation des différents aménagements et espaces identifiés.

Sinon, les méthodes mises en œuvre sur le terrain pour l'acquisition des données sont restées classiques, mais évoluent constamment par l'apport de certaines technologies et le souci de sécurité sur les chantiers. Les relevés sont de plus en plus fréquemment réalisés par orthophotographies ou scannerisations lasergrammétriques qui permettent de disposer de vues redressées des élévations,

voire d'envisager ensuite des modélisations des édifices en trois dimensions. Ces techniques ne sont cependant pas toujours adaptables aux conditions d'intervention. La pratique du relevé manuel est donc parfois incontournable. Elle peut solliciter la mise en place d'un échafaudage ou l'utilisation d'une nacelle élévatrice. Le recours à ces moyens peut également être imposé par la nécessité de piquetage ou de nettoyage des maçonneries. Malgré l'apparente simplicité, la qualité d'une opération en archéologie du bâti peut donc mobiliser d'importants besoins logistiques.

Enfin, le traitement des informations collectées sur le terrain constitue le plus gros du travail : saisies des enregistrements sous bases de données, visant à constituer aujourd'hui des systèmes d'information géographique et des modèles numériques de terrain ; établissement des diagrammes stratigraphiques permettant de définir les phases de constructions et remaniements des édifices étudiés ; recherches documentaires poussées afin de mettre en contexte le site dans son environnement immédiat, mais aussi afin de donner des exemples comparatifs sur les répertoires de formes et les typologies bâties étudiées ; mise au propre des relevés d'élévations avec plans chronologiques et interprétatifs, modélisations et reconstitutions graphiques des états bâtis successifs ; rédaction descriptive et synthétique d'un rapport d'étude présentant l'ensemble des données rassemblées et argumentant les conclusions et interprétations proposées ; établissement de catalogues photographiques, de tableaux d'inventaires stratigraphiques, et de toutes autres pièces justificatives permettant d'appuyer ou d'illustrer les développements rédigés.

Jean-Luc PIAT

L'archéologie du bâti en fouille programmée : une mise à l'épreuve des fiches d'enregistrement de terrain

L'habitude de qualifier certains chercheurs d'« archéologues du bâti » est établie. Si elle ne semble poser de problèmes à personne, elle suscite plusieurs questions de la part du néophyte¹. S'agit-il d'une discipline à part entière ? Existe-t-il une formation spécifique ? Les interventions de l'archéologue du bâti se résument-elles aux études monumentales ?

Au regard de l'ensemble des archéologues, il est évident que la distinction entre archéologie sédimentaire et archéologie du bâti rend uniquement compte d'une réalité administrative découlant de modalités de prescriptions particulières. Les fouilles de trous de poteaux d'un habitat protohistorique ou de fondations d'une *villa* gallo-romaine relèvent de l'archéologie du bâti au même titre que l'analyse des élévations d'une église romane. Quelque soit leur nature, l'étude de la plupart des sites fait donc appel à cette « discipline ». Ce constat n'appellerait pas d'autres remarques, si l'encadrement ne s'avérait pas plus délicat au moment de faire remplir les fameuses fiches USC aux stagiaires².

Les difficultés portent souvent sur le type de fiche à adopter, US ou USC. La question peut paraître saugrenue, mais elle est posée à chaque découverte d'un remblai associé à une construction comme les comblements de tranchées de fondation ou les terrasses par exemples. Les difficultés rencontrées se poursuivent ensuite par une incapacité à renseigner les différentes rubriques³. Il est indéniable que les champs proposés sur la fiche archéoDATA ou sur celle d'Hadès adaptée par l'UMR 5608 pour Mouret possè-

1 - Les remarques présentées ici veulent essentiellement rendre compte des expériences acquises lors de responsabilités de fouilles programmées. Celles-ci ont été effectuées dans le cadre d'une thèse en archéologie sous la direction de Claude-Andrault-Schmitt et Luc Bourgeois (Université de Poitiers CESC), et également dans le cadre de recherches menées au sein du bureau d'études Hadès.

2 - Les fouilles programmées offrent seulement la possibilité aux stagiaires d'accumuler des expériences. Elles n'ont aucune véritable portée pédagogique. Le principal objectif est toujours l'étude d'un site, non la formation.

3 - Il est arrivé que certaines personnes, y compris des techniciens qualifiés, refusent de remplir des fiches USC en raison de cette "incapacité".

dent leur pertinence, mais les déboires rencontrés à tenter d'exploiter ces types de fiches USC à l'issue des fouilles programmées ont abouti au constat qu'il s'agit généralement d'un problème de vocabulaire et non d'une incompréhension du contexte stratigraphique. La description est le plus souvent intégralement développée dans la rubrique « interprétations et observations ». Outre la perte de temps sur le terrain engendrée par la rédaction, il arrive que l'information essentielle à la compréhension ne soit finalement pas transcrite.

Suite à plusieurs expérimentations, la solution finalement adoptée est celle d'une fiche polyvalente permettant l'enregistrement des contextes sédimentaires et bâtis (fig.1). Elle présente l'avantage de supprimer les préjugés liés à la « discipline ». Son efficacité repose sur la proposition des termes les plus fréquemment employés pour chaque rubrique ; ces dernières ne différant pas de celles élaborées pour archéoDATA. Le lexique retenu est certes imparfait et incomplet, mais il s'avère relativement consensuel et limite ainsi les confusions. En outre, des compléments d'informations sont toujours possibles dans la rubrique « interprétations et observations ».

Concernant cette fiche, quelques particularités sont à noter. Dans la seconde rubrique relative à l'identification du fait, une distinction s'est révélée indispensable entre les différentes formes de remblais (de construction, d'occupation ou d'abandon) car cette précision est trop souvent éludée. Le simple fait de le mentionner oblige le rédacteur de la fiche à s'interroger sur l'ensemble des relations stratigraphiques des contextes sédimentaires et ne pas se satisfaire de remplir « sur US » et « sous US ».

La troisième rubrique destinée à la description des matériaux nécessite souvent d'être complétée, surtout concernant les traces d'outils.

Enfin, les relations stratigraphiques doivent être systématiquement contrôlées. Pour cette raison, les cases destinées aux diagrammes stratigraphiques partiels ont été supprimées. Un enregistrement indépendant, propre au responsable d'opération est spécifiquement réservé à ces observations. Cette fiche supplémentaire permet également de s'assurer la validité de la liste des US (absence de doublons), de l'existence de fiches remplies (F à entourer en marge) et d'un pré-inventaire du mobilier (fig. 2).

Patrick BOUVART

Dépt.: Commune: Site: US / USC

ES n° EA n° Sondage n° Coupe: Z sup.: Z inf.:

Z Ref.: Lect. arr.: Z sup.: Z inf.:

Identification:

US / USC : positive / négative / fantôme / virtuelle

Fait: construction / destruction / transformation / occupation / abandon / remblai de construction / d'occupation / d'abandon

Description d'USC

1) Matériaux de construction

Pierre: - Nature: Couleur:

- Module: caillou / galet / rognon de silex / moellon / bloc / dalle

- Traitement: brut / ébousiné / ébauché / équarri / à tête dressée / pierre de taille (traces d'outils):

- Taille: droite / oblique / croisée / en chevrons

Bois: essence: brut / équarri / scié. Assemblage:

Terre: battue / crue / pisé (nt et nbre des banchées) / torchis /

Terre Cuite Archit.: carreau / tuile plate / tuile canal / brique / canalisation:

Dimensions:

2) Appareillage / assemblage:

Mise en oeuvre: matériaux originaux / remplis

Parément: - Module: petit / moyen / grand / allongé / cubique

- Assemblage: appareil incertain / assises irrégulières / réglées / régulières / plein-sur-joint / carreaux et boutisses / réticulé / en damier /

Mortier: - liant: charge: nodules: granulométrie: cm

Traitement des joints: rejointoyés / plein / creux / saillant / incertain / beurré / rubané / en canal / en anget / tiré à la pointe

épaisseur des joints de lit:

Blocage:

Description d'USC Revêtement mural: badigeon / enduit / couche picturale (à compléter par enregistrement fiche spécifique)

Liant: Charge: Nodules: Granulométrie: cm

Aspect de surface / consistance:

Description de couche sédimentaire US ou USC:

Composants: terre/ organique / argileuse / argilo-limoneuse / limoneuse / argile / limon / sable / gravier / cailloux / galets / rognons de silex. canal. couleur:

Texture: compacte / meuble / pulvérulent / stratifiée; non / hétérogène; non / uniforme

Surface: Pendage

Nbre de sacs de mobilier: Céramique Faune Métal Monnaie(s) Verre Prélév.

Isolats:

US / USC Dimensions: ht cm; larg cm; long cm; ép. cm; diam. cm

Relations physiques: Sous Sur Rempli par Coupe

Remplir Coupe par S'appuie sur / contre Sert d'appui à

Interface Pollué par

Relations chronologiques: Antérieure à Egale à Synchrones de

Postérieure à Equivalent à

A comparer à

Interprétations / observations:

Figure 1

Département : Commune : Site :

ES : Sondage ou secteur n° : Coupe :

EA	US/USC	IDENTIFICATION	Mobilier
F	1 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	2 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	3 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	4 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	5 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	6 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Faune Verre Charbon
F	7 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	8 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	9 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre
F	0 Egal Equiv. Synch. Sous S'appuie contre Remplir Coupe Coupe par	Céramique Métal Monnaie Faune Verre

Figure 2

ARCHIGNY (Vienne)

Abbaye Notre-Dame de L'Étoile

L'abbaye Notre-Dame de l'Étoile sur la commune d'Archigny a fait l'objet durant cette dernière décennie d'une étude archéologique programmée sur plusieurs années (2002, 2004, 2005, 2010)¹. Elle a porté sur l'église abbatiale, l'aire du cloître et les bâtiments conventuels qui l'encadrent. Afin de cerner au mieux l'implantation de cette abbaye et son évolution, de larges sondages ont été pratiqués en extérieur et les élévations qui subsistent ont fait l'objet d'une analyse archéologique de bâti.

Classée dans sa totalité depuis le 21 septembre 1990 seulement, l'abbaye de l'Étoile est aujourd'hui très ruinée. Dans l'axe du chemin qui mène à l'abbaye est implantée l'église des années 1200, dont seules subsistent la façade occidentale et la nef, réduite dans son élévation aux deux tiers de sa hauteur primitive (fenêtres et voûte ont disparu). S'il subsiste des bribes du transept en élévation (bras sud uniquement), du chœur archéologique il ne reste rien.

Les bâtiments conventuels occupent le côté sud de l'église. Seules les ailes occidentales et orientales qui encadraient le cloître existent encore, l'aile méridionale a disparu. L'aile occidentale, appelée aile des convers, date pour l'essentiel de la fin du Moyen Âge avec un remaniement important au XVIIe siècle. Elle se termine au sud par le logis de l'abbé qui date de la fin du Moyen Âge. Suite à des actes de pillage dans les années 1970 (arrachage des cheminées et des portes sculptées), la partie centrale s'est écroulée. Après le classement en 1990, une couverture provisoire a été mise en place ainsi que de multiples étaielements. L'aile orientale a peut-être davantage encore souffert des vicissitudes du temps. Elle ne conserve en effet que son premier niveau. L'étage a été arasé jusqu'à l'*extrados* des voûtes de la salle capitulaire. Cette aile est constituée, du nord au sud par : la sacristie contre l'église ; la salle capitulaire de la première moitié du XIIe siècle, à l'origine charpentée, puis voûtée dans les années 1220-1230 ; et enfin par le passage ouest-est. Menant du cloître aux espaces extérieurs situés à l'est de l'abbaye, ce dernier a été entièrement reconstruit au XVIIe siècle.

1 - PRYSMICKI Laurent, avec la collaboration de Flavien Bambiagioni, Sylvie Redais et Régis Bernard, *Archigny, abbaye de l'Etoile (Vienne, canton de Vouneuil-sur-Vienne) : expertise archéologique 2002*, Institut national de recherches archéologiques préventives, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, Poitiers, 2002 [rapport de fouilles].
- PRYSMICKI Laurent, avec la collaboration de Diane Joy, *Archigny, abbaye de l'Etoile (Vienne, canton de Vouneuil-sur-Vienne). Etude archéologique programmée : année 2004*, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, Poitiers, 2004 [rapport de fouilles].
- PRYSMICKI Laurent, avec la collaboration de Diane Joy, *Archigny, abbaye de l'Etoile (Vienne, canton de Vouneuil-sur-Vienne). Etude archéologique programmée : année 2005*, Association des archéologues du Poitou-Charentes, Poitiers, 2005 [rapport de fouilles].
- PRYSMICKI Laurent, *Archigny, abbaye de l'Etoile (Vienne, canton de Vouneuil-sur-Vienne). Etude archéologique de l'aile orientale des bâtiments conventuels : analyse du bâti et dégagement des remblais de la sacristie*, Association patrimoine et recherches, 2010 [rapport de fouilles].

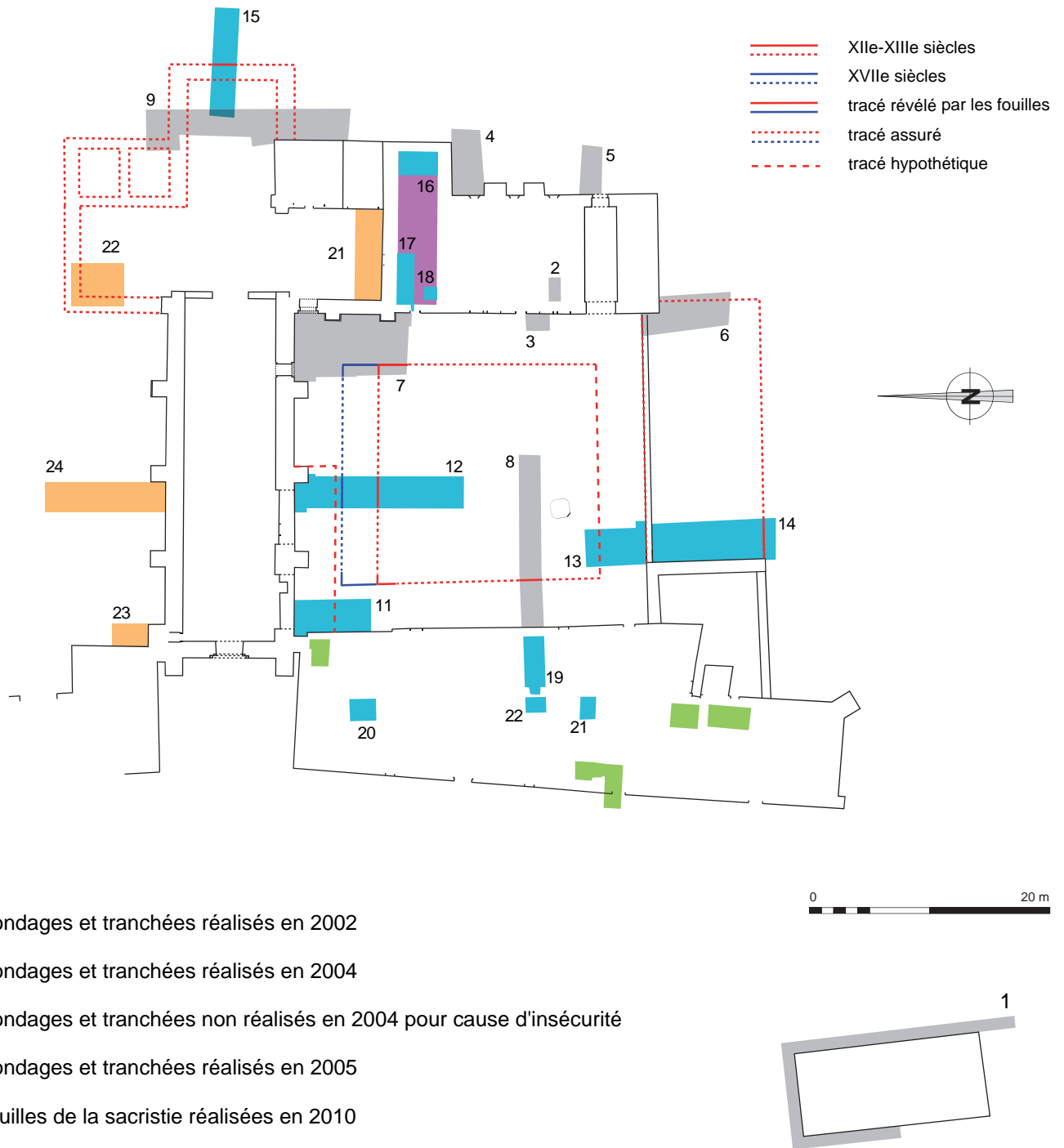
Un corps de ferme occupe le côté nord de l'église. Il reprend, pour partie, un bâtiment du XVIIe siècle qui fait pendant à l'aile des convers. Les autres constructions datent du XIXe siècle et comportent des remplois de la fin du Moyen Âge.

Au terme de ces études archéologiques il apparaît que l'abbaye est installée sur quatre terrasses ou plateformes de hauteur constante, aménagées du sud au nord dans le sol géologique constitué de marnes blanches et grises. Sur la plus basse est implantée l'aile méridionale des bâtiments conventuels. Le cloître ainsi que les ailes occidentales et orientales des bâtiments conventuels sont situés sur la seconde terrasse, la plus vaste. La nef de l'église occupe la troisième terrasse, le transept et le chœur la quatrième terrasse qui est la plus élevée.

Le second point mis en évidence est la récupération quasi systématique au XIXe siècle des sols et des maçonneries là où les bâtiments n'existent plus aujourd'hui. La semelle de fondation du chœur débordant à chevet plat de l'église a tout de même été retrouvée, tout comme le négatif d'une portion du mur gouttereau nord de l'aile méridionale dans la marne géologique. Le transept de l'église a été mieux préservé : un étonnant sol constitué de tuiles plates y a été découvert.

En ce qui concerne le cloître, les aménagements du XVIIe siècle sont venus bouleverser la stratigraphie antérieure. Hormis les fondations des galeries médiévales et les sépultures (anciennement bouleversées) creusées dans la marne, aucun niveau de circulation médiéval n'est apparu. Le plan du premier cloître est tout de même matérialisé grâce aux fondations des murs-bahuts des galeries. Le cloître médiéval, des XIIe-XIIIe siècles, est de plan carré. Ses galeries sud, est et ouest font quatre mètres de larges (mur-bahut compris) tandis que la galerie nord est beaucoup plus vaste (7 m de large) en raison de la présence de deux chapelles contre le mur gouttereau sud de la nef. C'est la disparition de ces chapelles qui a conduit les constructeurs, lors de la réalisation d'un nouveau cloître au XVIIe siècle, à adopter un plan rectangulaire en donnant à la galerie nord la même largeur que les autres. Les galeries du cloître médiéval, aussi bien que moderne, étaient charpentées.

La présente étude archéologique a également démontré que l'église Notre-Dame de l'Étoile est une réalisation cistercienne homogène, d'une très grande qualité, qui date de la fin du XIIe siècle ou du tout début du XIIIe siècle. Comme ses consœurs du Poitou ses dimensions sont modestes et la construction témoigne d'une économie des matériaux (pierres de différente nature selon leur emplacement dans l'édifice). Cependant, la qualité de la conception architecturale (agencement des volumes et propor-



Archigny, abbaye Notre-Dame de l'Étoile : implantation des sondages (topographie : R. Bernard et L. Prysmicki ; relevé : L. Prysmicki).

tions) et de la mise en œuvre (stéréotomie et techniques de construction), caractères systématiques des réalisations cisterciennes, s'impose immédiatement. Tant par le plan que les élévations, l'église abbatiale de l'Étoile se rapproche de celle des Châteliers dans l'île-de-Ré, légèrement postérieure puisqu'elle date de la première moitié du XIII^e siècle (1220-1240)². Ces deux églises possédaient une façade identique, une nef unique voûtée d'ogives et un chevet "bernardin" à quatre chapelles rectangulaires alignées sur les bras du transept avec un chœur débordant de deux travées se terminant par un chevet plat.

2 - L'abbaye de l'île de Ré fut d'ailleurs fondée dans la seconde moitié du XII^e siècle par Isaac de l'Étoile et Jean de Trizay. NIBODEAU Jean-Paul et PRYSMICKI Laurent, "L'abbaye des Châteliers dans l'île-de-Ré", actes du colloque sur le monachisme en Pays charentais dirigé par Cécile Treffort (à paraître).

La nef de l'église abbatiale d'Archigny à un seul vaisseau, selon un parti systématiquement adopté dans les réalisations cisterciennes (ou relevant de ce même courant austère) du Poitou, présente une particularité. Du côté sud, les deux premières travées de la nef étaient percées de grandes arcades qui donnaient accès à deux volumes, vraisemblablement des chapelles, en appentis mais contemporains de l'église. La nef était voûtée d'ogives qui retombaient sur des piles sur consoles, encore conservées. Contemporaines de la construction et parfaitement chaînées avec le mur gouttereau, ces supports qui ne descendent pas jusqu'au sol sont situés très haut. A l'intérieur, les murs de la nef comportent plusieurs enduits peints à faux joints. L'encadrement des arcs du portail de façade, de la porte sud et de l'armoire liturgique font appel à un répertoire de festons, de peltes et de fleurs de lys caractéristiques des XIII^e-

XIVe siècles. De part et d'autre des piédroits des fenêtres se distinguent encore des feuilles tréflées avec une tige.

La salle capitulaire est l'endroit le plus décoré de toute l'abbaye de l'Étoile. Construite dans la première moitié du XIIIe siècle, elle a fait l'objet d'importants remaniements au milieu du XIIIe siècle. La façade occidentale a conservé son apparence romane presque en totalité. De part et d'autre d'une ouverture en plein cintre, dans laquelle a été installée au XIXe siècle une petite porte rectangulaire, le mur est ajouré par deux fenêtres jumelées à colonnettes à chapiteaux sculptés. Dans une seconde phase, la communauté de l'Étoile entreprend une modernisation des bâtiments conventuels, dont la salle capitulaire. Si la façade romane sur le cloître est conservée intégralement, une reprise en sous-œuvre audacieuse est entreprise afin de voûter l'intérieur de la salle capitulaire et aussi d'y apporter plus de lumière. Pour installer les six voûtes d'ogives quadripartites, les murs romans reçoivent des culs-de-lampes à colonnettes munis de chapiteaux et deux colonnes centrales complètent l'ensemble. Les nervures et les éléments sculptés sont peints en rouge et jaune et les voûtains reçoivent un décor de faux appareil peint en rouge sur fond blanc. Le niveau de circulation du dortoir situé au-dessus étant conservé, le sol de la salle capitulaire est rabaissé et une nouvelle banquette périphérique (aujourd'hui disparue) est installée au pied des murs. Le sol de la salle capitulaire nouvellement aménagée est recouvert de petits carreaux de terre cuite. Pour finir, trois grandes fenêtres sont percées dans le mur oriental pour dispenser davantage de lumière.

A la même période, la sacristie qui jouxte le bras sud du transept est agrandie vers l'est et couverte d'un berceau. Le sol est lui aussi rabaissé et couvert de carreaux, un autel est installé au pied du mur est (son soubassement maçonné a été retrouvé en fouille) et un lavabo ainsi qu'une armoire liturgique sont construits dans le mur sud. Les voûtes et les parois sont ornées d'un programme décoratif et figuratif dont un Christ nimbé au-dessus de l'autel. Au XVIIe siècle, l'ensemble de ces peintures est recouvert d'un badigeon blanc agrémenté d'un faux appareillage peint en rouge.

Laurent PRYSMICKI



Archigny, abbaye Notre-Dame de l'Étoile : façade de l'église abbatiale en 2002 (cliché : L. Prysmicki).



Archigny, abbaye Notre-Dame de l'Étoile : aire du cloître et mur sud de la nef de l'église abbatiale, campagne de fouille de 2004 (cliché : L. Prysmicki).



Archigny, abbaye Notre-Dame de l'Étoile : intérieur de la salle capitulaire en 2010 (cliché : L. Prysmicki).

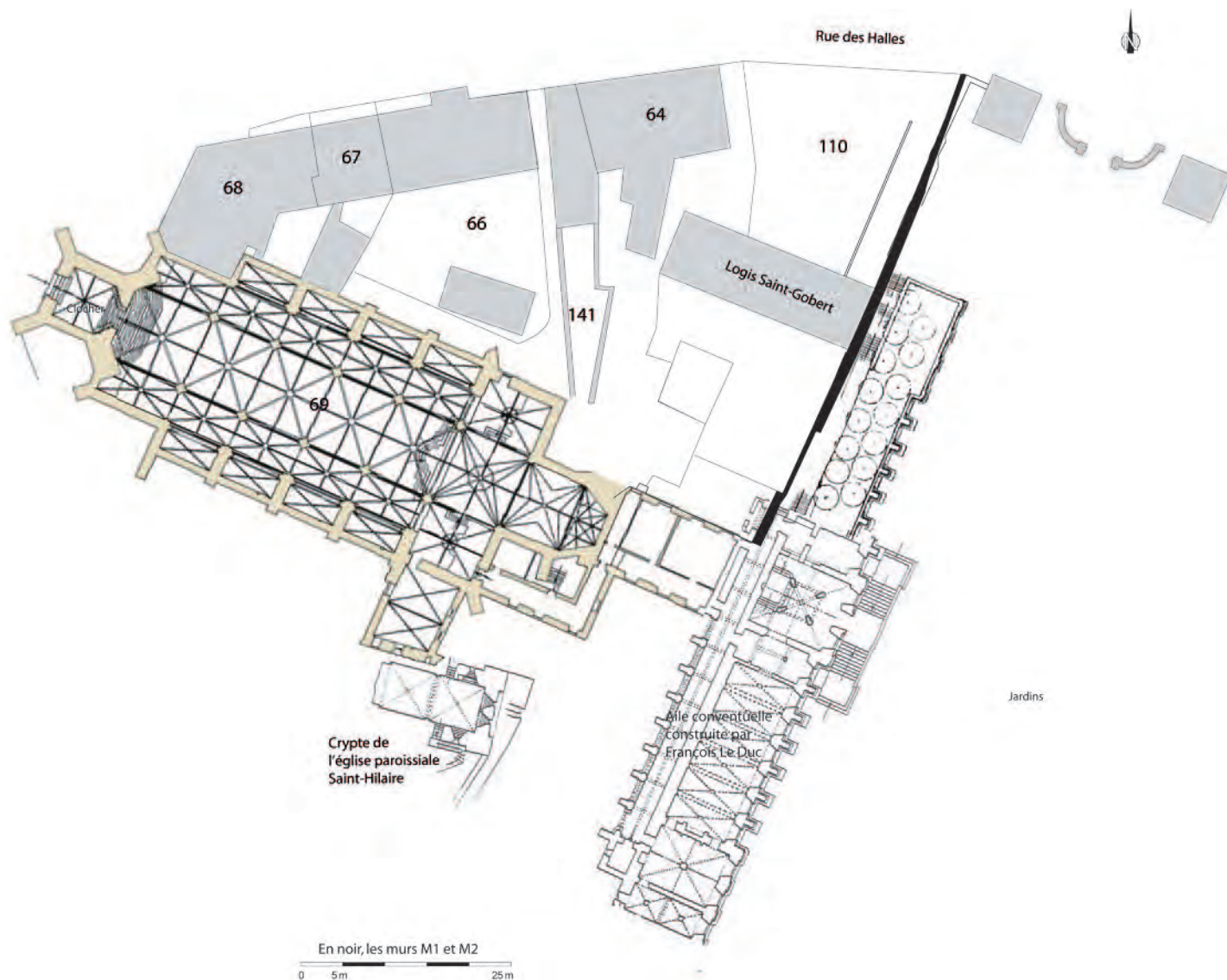
CELLES-SUR-BELLE (Deux-Sèvres)

Bâtiments conventuels de l'abbaye

La propriété de M. Jacques Pignoux est accolée au chevet de l'église abbatiale Notre-Dame de Celles-sur-Belle¹. La parcelle comprend une partie des espaces conventuels dont un édifice dénommé logis Saint-Gobert². Elle est délimitée à l'est par un long mur identifié comme l'élévation d'une aile de cloître. L'ensemble, d'abord inscrit au titre des Monuments Historiques le 7 octobre 1997, est finalement

une évolution du site en un minimum de 14 phases. 12 d'entre elles ont été perçues à travers l'analyse archéologique des vestiges.

L'origine et le développement de Celles-sur-Belle sont actuellement attribués à l'installation d'un prieuré (*cella*) sur les bords d'un cours d'eau dénommée la Belle (phase I).



Celles-sur-Belle, bâtiments conventuels de l'abbaye : plan général du site (DAO : P. Bouvart).

classé depuis le 31 juillet 2000³. En 2009, un projet de restauration et de valorisation de ce mur a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une étude de bâti préalable à tous travaux.

Bien que sommaire, l'étude documentaire a permis de synthétiser diverses sources et publications et d'en conclure

1 - 10, rue des Halles, Celles-sur-Belle.
2 - Parcelle n° 110 du plan cadastral numérique, section AE, 1e feuille.
3 - Référence Mérimée PA00101205.

La plupart des notices historiques identifient cette implantation comme une dépendance de l'abbaye de Lesterps fondée entre 1032 et 1095⁴, même si la *Chronique saintongeaise*⁵ rédigée au XIII^e siècle attribue la fondation de la *cella* à Clovis, en 507. Certes, le caractère légendaire

4 - 1032 est l'année supposée de la fondation de l'abbaye de Lesterps, 1095 la date d'une mention de *cella* issue de la *Chronique de Saint-Maixent*. (cf. *La chronique de Saint-Maixent*. J. Verdon (éd.), Paris: Belles-Lettres, 1979).
5 - BNF, ms 5714.



Celles-sur-Belle, bâtiments conventuels de l'abbaye : relevé de l'élévation occidentale des murs M1 et M2 avec proposition de phases (DAO : P. Bouvart).

de cette source s'oppose à la validité de l'information, mais un *triens* mérovingien portant l'inscription *cella vico*⁶ est signalé par Jules Robuchon et Bélisaire Ledain et plusieurs sarcophages découverts près de l'église pourraient dater de cette période⁷. En outre, une mention d'une *villa* « *que vocatur ad cellula*⁸ » est issue d'une charte datée de l'année



Celles-sur-Belle, bâtiments conventuels de l'abbaye : vestiges de la galerie orientale du cloître (cliché : P. Bouvart).

1020 ou 1031, selon les historiens⁹. L'établissement serait alors rattaché à l'abbaye de Lesterps et non fondée par celle-ci. L'origine de la fondation, mérovingienne ou non, reste à établir.

La phase II est envisagée lors de l'élévation du prieuré au rang d'abbaye en 1140 ou 1148 selon les sources¹⁰. L'essor de l'établissement monastique est suscité par des miracles attribués à une statue de la Vierge favorisant la créa-

tion d'un pèlerinage¹¹. Les plus anciennes constructions conservées en élévation sont attribuées à cette période de plein essor. D'après les diverses études, elles se résument au portail occidental de l'église abbatiale¹² et à la crypte de l'église paroissiale Saint-Hilaire¹³. La nature et l'organisation des bâtiments conventuels demeurent, à ce stade, méconnues. Les vestiges étudiés s'apparentent à une galerie orientale de cloître couverte de voûtes d'ogives (phase II). Leur chronologie est uniquement suggérée par le profil mouluré des ogives et le décor végétal d'un culot. La construction paraît plus tardive que l'église, éventuellement du XIII^e siècle.



Celles-sur-Belle, bâtiments conventuels de l'abbaye : travées construites en prolongement de la galerie orientale du cloître (cliché : P. Bouvart).

Certaines voûtes de cette galerie de cloître semblent victimes d'un effondrement dont la chronologie et les modalités restent inconnues (phase III). Une démolition n'implique pas obligatoirement des dégradations volontaires. L'absence d'entretien explicitement énoncé par un texte de 1429 peut être l'une des causes.

La reconstruction est accompagnée d'une adjonction de deux voûtes supplémentaires en prolongement vers le nord. Cette phase inclut aussi la construction d'une nouvelle ga-

6 - Robuchon 1894. Ledain 1902, p. 61. Voir également Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Niort, 1883, p. 224.

7 - cf. Hiernard-Simon Hiernard 1997, p. 128.

8 - Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, 987-1027. Bernard A., Bruel A. (éd.), 1884, p. 768. Charte 2744. Vers 1020. Annexe 2. Donation de Kadelon, vicomte d'Aulnay en faveur de l'église de Mougou.

9 - Les éditeurs du cartulaire de l'abbaye de Cluny datent l'acte des environs de 1020, la référence de B. Ledain vers 1031.

10 - Ce statut est concédé le 13 octobre 1140 par l'évêque de Poitiers Guillaume II Alleaume (cf. Nécrologe de Fontevraud : ecclesiam B. Mariae de Cella erexit in abbatiam, d'après Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, t. XII, 1953, col. 116) ou en 1148 par Gilbert de la Porée (cf. <http://inventaire.poitou-charentes.fr/celles/notice.php?id=IA79000909>).

11 - Cette raison est justifiée par la mention dans la chronique de Saint-Maixent datée 1095 : Eodem anno coepit locus S. Mariae ad cellam florere miraculis. (cf. Largeault 1900 ou La chronique de Saint-Maixent. J. Verdon (éd.), Paris: Belles-Lettres, 1979).

12 - Caude 2004, p. 99.

13 - François Jeanneau estime cette construction des années 1180 – 1200, en raison du style des chapiteaux (Jeanneau 2004, p. 118).



Celles-sur-Belle, bâtiments conventuels de l'abbaye : constructions interrompues de François le Duc dit Toscane (cliché : P. Bouvart).

lerie nord. Elle est envisagée à la fin du XVe siècle, également en raison du style des culots. A cette période, l'abbaye bénéficie d'un investissement personnel de Louis XI pour la reconstruction de l'église abbatiale. L'identification du souverain comme commanditaire du nouveau cloître est une éventualité, mais les abbés Louis Ier de Léznac et Mathurin Joubert de la Bastide peuvent également en être les maîtres d'ouvrage¹⁴ (phase IV ou V).

Une destruction des galeries de cloître est imputée aux protestants dans le contexte des guerres de Religion (phase VI). D'après une inscription dans l'église, l'événement se serait déroulé en 1569.

Les premières reconstructions ont vraisemblablement eu lieu dès la fin du XVIe siècle (phase VII). Une inscription lapidaire évoque l'année 1597. De même, une source si-

14 - Dernier abbé régulier (1494-1514).

gnale l'installation d'un dortoir dans l'aile orientale vers 1630 (phase VIII). En 1651, l'abbaye est rattachée à la congrégation des génovéfains. Les premiers prieurs, Jacques Lory et Julien Gouraud, entament des restaurations (phase IX). Ils remettent en état un réfectoire, une cuisine, un dortoir, un parloir, un oratoire, plusieurs chambres, des écuries et un fenil¹⁵. Toutefois, le cloître et ses galeries restent en ruine jusqu'en 1661. A cette date, l'état des lieux est parfaitement décrit dans un procès-verbal de visite. Les bâtiments sont encore en cours de réaménagement. Les travaux sont poursuivis par les prieurs Nicolas de Saint-Gobert¹⁶ (phase X), puis Robert Brethe de Clermont¹⁷ (phase XI). Ces derniers confient la réalisation d'un vaste programme architectural à l'architecte François le Duc dit Toscane. En 1682, les travaux sont interrompus en cours. L'ancien cloître et l'aile orientale ne bénéficient pas de façades à ordonnancement classique. Quelques modifications sont apportées, mais les galeries ne sont pas reconstruites.

A la Révolution, les bâtiments sont divisés en plusieurs propriétés. Des ouvertures sont alors condamnées. En 1805, l'aile orientale est ravagée par un incendie (phase XIV). Le mur est conservé en élévation pour maintenir une limite de propriété.

L'étude de bâti nécessite d'être complétée. Une mise en phases globale des vestiges du site fait défaut. La comparaison des procédés de construction, des styles d'ornementation et l'analyse des relations stratigraphiques devraient améliorer les datations, mais surtout la perception de l'évolution architecturale de l'un des principaux établissements monastiques du sud des Deux-Sèvres.

15 - Largeault 1900, p. XXIX-LXXI.

16 - 1661-1673.

17 - 1678-1687.

Patrick BOUVART

CHARROUX (Vienne) Maison à pans de bois n° 16 rue Saint-Sulpice

La maison à pans de bois de la fin du Moyen Âge, située en face de l'église paroissiale Saint-Sulpice à Charroux, a fait l'objet d'une première étude archéologique du bâti en février 2006 suivie d'une campagne de prélèvements des bois à des fins de datation par dendrochronologie en août 2006. Enfin, un suivi archéologique des travaux de restauration en 2007 et 2008 est venu compléter les précédentes observations.

La maison, de plan rectangulaire, est construite en pierre hormis les étages de la façade à pignon sur rue qui sont en pans de bois. Le rez-de-chaussée était dévolu au stockage et à l'activité commerciale ou artisanale comme en témoigne la présence, à l'origine, d'un étal sur la rue. Au premier étage et au second étage sous charpente se trouvait l'habitat proprement dit. Les cloisons internes médiévales sont en pans de bois.



Charroux, maison à pans de bois au n° 16 de la rue Saint-Sulpice (cliché : L. Prysmicki).

L'étude archéologique a permis de relever précisément les assemblages complexes du pan de bois de façade, qui a comme particularité de masquer derrière les sablières de chambrée les abouts des solives de plancher, les poteaux du niveau inférieur venant porter la sablière de plancher mais également la sablière de chambrée. De plus, chaque niveau est divisé par une sablière intermédiaire, qui bien qu'elle accentue l'aspect esthétique de la structure, nuit pourtant à la solidité de l'ensemble. Enfin, l'intégralité des bois qui portent le décor sculpté et mouluré appartient à des organes porteurs (on ne trouve ici aucun élément de placage). La charpente, à faible pente, est à fermes et pannes. A l'intérieur, l'escalier d'origine qui mène au deuxième étage est encore conservé. Il s'agit d'un escalier de bois aux marches monoxyles pleines tenonnées par-dessous aux limons.

L'étude archéologique des élévations et l'analyse des bois ont montré que cette maison est homogène et que la charpente comme le pan de bois de façade n'ont guère été modifiés depuis le Moyen Âge. L'analyse dendrochronologique a pu apporter une datation précise : les bois sont tous abattus dans l'hiver 1469 et sont utilisés encore verts dans la construction qui doit avoir lieu au début des années 1470¹.

1 - L'analyse dendrochronologique a été menée par Olivier Girardclos et Christophe Perrault : Datation par dendrochronologie. Maison des Pèlerins à Charroux (86), C.E.D.R.E., Besançons, septembre 2006.

Laurent PRYSMICKI

CHARROUX (Vienne) Une maison romane du XIIe siècle dans la mairie-école

A l'occasion de la mission d'inventaire du patrimoine bâti médiéval mené de 2007 à 2009 sur l'ensemble du bourg de Charroux, la présence de deux ouvertures des XIIe - XIIIe siècles avaient attiré l'attention sur l'ancienneté d'un des corps de bâtiment de la mairie-école de Charroux. Sur le plan cadastral de 1834, à l'emplacement de la mairie-école (une création caractéristique de la Troisième République avec son organisation rationnelle et symétrique) deux parcelles déjà bâties forment un grand ensemble en U avec une cour ouvrant au sud sur la place de La Cahue. Le bâtiment médiéval se situe du côté ouest entre le logement de l'instituteur et la salle de classe des garçons. Il est conservé sur deux côtés au moins : à l'angle nord-est existe encore en rez-de-chaussée une porte, aujourd'hui transformée en placard et à l'ouest, sur la rue du Château, était partiellement visible une ancienne ouverture bouchée qui donnait dans la cave.

Des travaux de ravalement de la façade sur la rue du Château réalisés en novembre 2010 ont fait l'objet d'un suivi

archéologique. Il est apparu que toute l'élévation centrale date de l'époque romane et son organisation et ses élé-

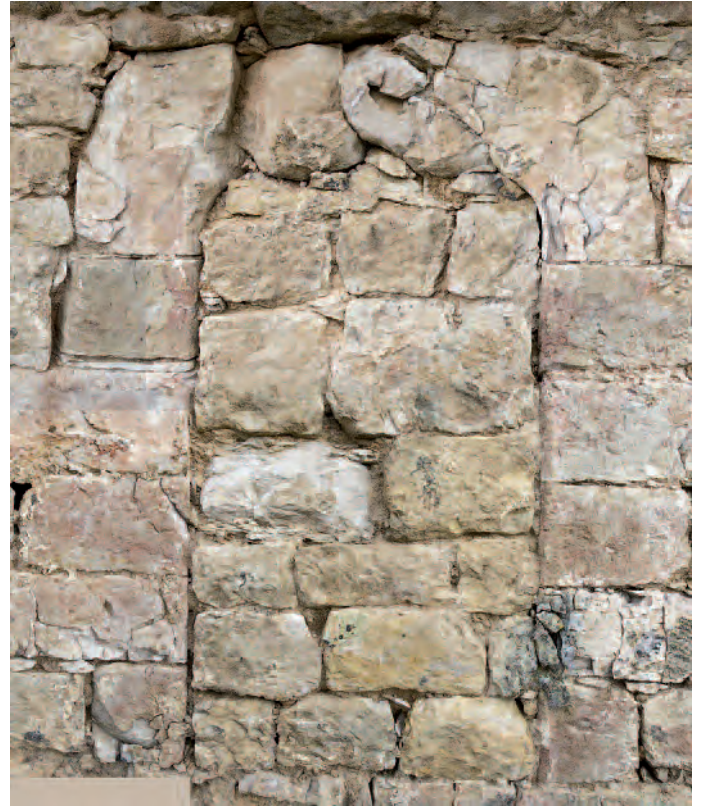


Charroux, maison romane : descente de cave sur la rue à arcs successifs (XIIe siècle). Remarquer les pierres rubéfiées par un violent incendie (cliché : L. Prysmicki).

ments constitutifs indiquent qu'il s'agit d'une maison d'habitation du XIIe siècle. Au rez-de-chaussée, le débouchage de la porte a révélé un accès de cave à arcs successifs comme il en existe à Montmorillon et Angles-sur-Anglin, à la différence que dans ces exemples ils sont en arc brisé alors qu'à Charroux il s'agit d'arcs en plein cintre. A l'intérieur, il reste encore dans l'épaisseur du mur les premières marches qui descendaient à la cave (désormais l'accès se fait depuis la cour avec un autre escalier). A gauche, au-dessus de la porte, on peut observer au rez-de-chaussée la présence d'une fente de jour, bouchée par la suite. Le premier étage était éclairé au moyen d'une série de petites fenêtres géminées à colonnette et à linteaux échancrés de deux arcs en plein cintre. Seule une d'entre elles subsiste encore, condamnée et la colonnette supprimée.

Le parement du XIIe siècle est réalisé en moellons de calcaire dur, plus ou moins assisés horizontalement et calés avec de petites pierres. La pierre de taille, toujours en calcaire assez dur, est réservée pour le chaînage d'angle et les ouvertures. Deux types de mortiers sont employés : l'un de couleur rouge-orange et friable, faiblement dosé en chaux, pour le parement du mur et son blocage ; l'autre de couleur rose, bien plus résistant, pour le montage des ouvertures. Les joints d'origine ont disparu avec les reprises ultérieures.

Dans le courant du Moyen Âge un incendie important a fait éclater les pierres jusqu'aux fenêtres géminées de l'étage. Après cet incendie, les fenêtres géminées sont remplacées



Charroux, maison romane : fenêtre géminée du 1er étage (XIIe siècle).
La colonnette centrale a disparu
(cliché : L. Prysmicki).



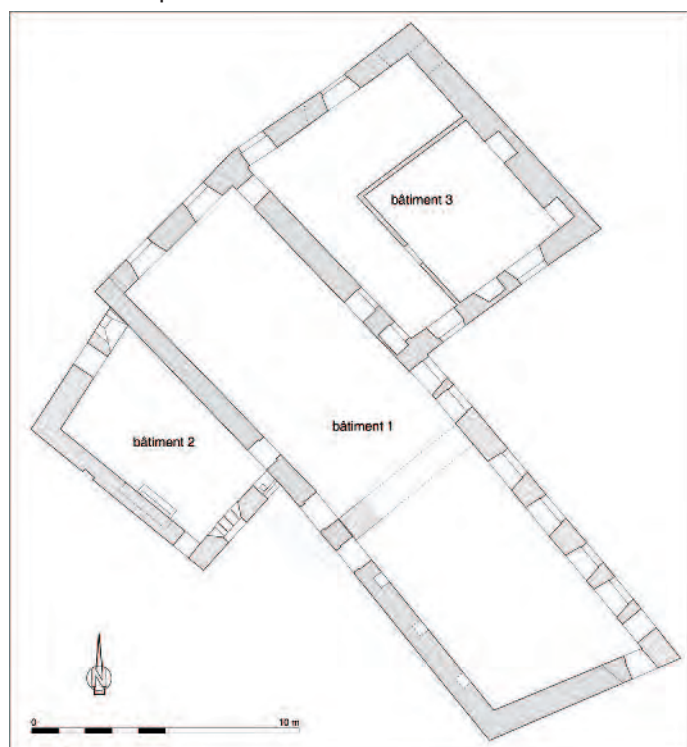
Charroux, maison romane : relevé de la façade ouest
(DAO : L. Prysmicki).

au XVe siècle par une nouvelle ouverture plus large à croisée munie d'un linteau décoré d'une accolade. Puis le chaînage d'angle au sud-ouest (à droite) est entièrement refait, ce qui laisse supposer que le volume médiéval était bien plus long. Enfin, de nouvelles fenêtres sont percées au XIXe siècle au moment où les divisions horizontales du bâtiment sont modifiées avec l'abaissement des hauteurs sous plafond pour gagner un niveau de comble supplémentaire. La fenêtre à croisée de la fin du Moyen Âge est alors supprimée à son tour.

Laurent PRYSMICKI

NIORT (Deux-Sèvres) Hôtel Saint-Vaize

L'hôtel Saint-Vaize¹ est situé sur la rive gauche de la Sèvre au pied de la colline Saint-André, un des deux noyaux de la ville de Niort au Moyen Âge. En préalable à la réhabilitation (création de logements HLM) de cet espace urbain sensible, le Service régional de l'archéologie a prescrit un premier diagnostic architectural². Celui-ci ayant révélé la présence d'un bâtiment médiéval, une campagne d'archéologie du bâti accompagnée de sondages en sous-sol a été menée en juillet-août 2001³. Une seconde opération, en février 2002, s'est attachée à l'étude des enduits-peints et de la charpente⁴.



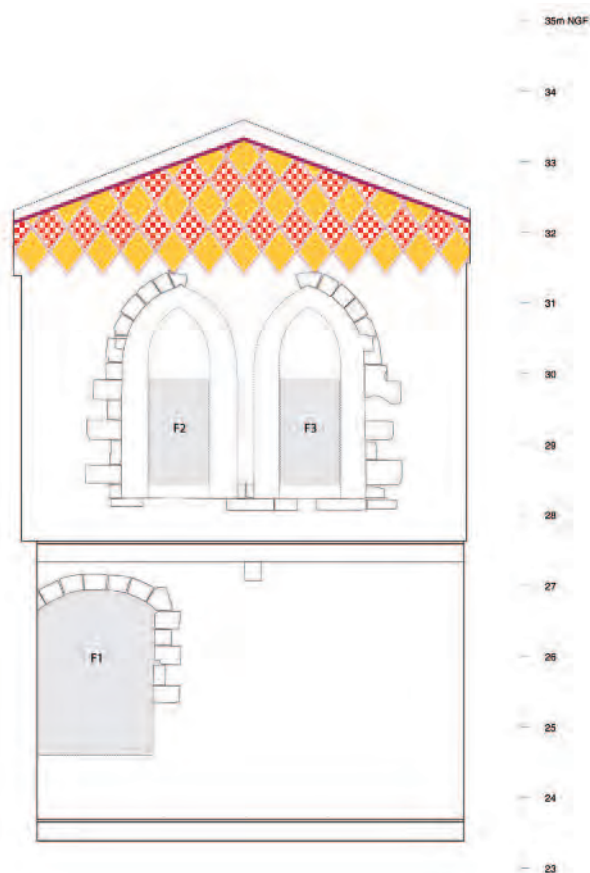
Niort, hôtel Saint-Vaize : plan du rez-de-chaussée
(topographie : R. Bernard ; relevé : T. Cornec, F. Bambagioni et
L. Prysmicki, d'après un fond de plan de J. Dupuis).

Sous l'apparence d'un hôtel particulier du XVII^e siècle, le volume intact d'un édifice médiéval de la première moitié du XIII^e siècle est conservé, du rez-de-chaussée jusqu'à la charpente. Ses dimensions, son implantation en cœur d'îlot, le caractère monumental et le décor de ses salles hautes sont ceux d'un palais urbain. L'édifice mis au jour

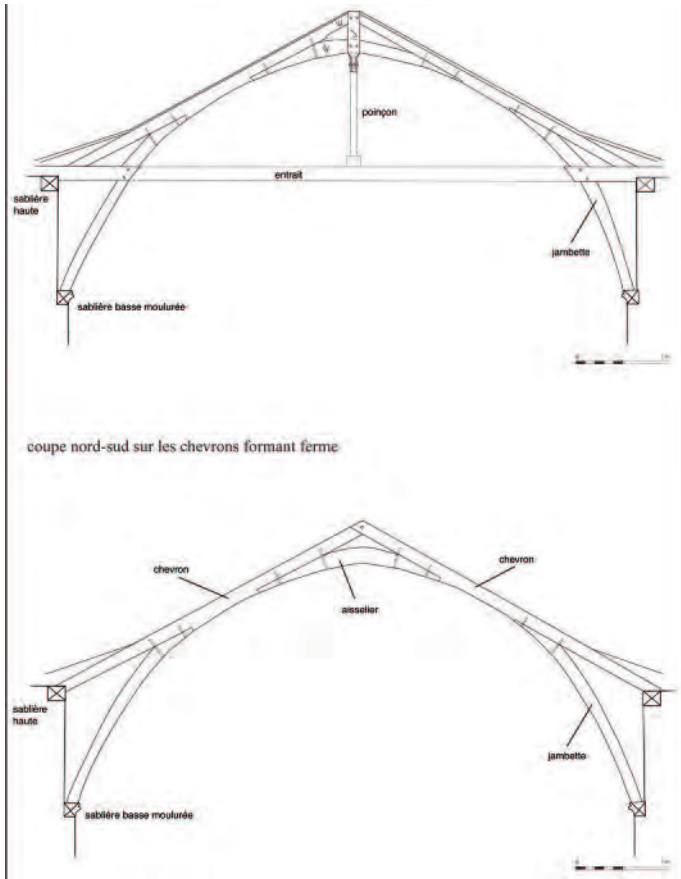
- 1 - PRYSMICKI Laurent, "Niort, Hôtel Saint-Vaize", Bulletin monumental, 162, n° 4, 2004, p. 309-312.
- 2 - MARTINEAU Jocelyn, *Ilot de Saint-Vaize, 2-4 rue Saint-Vaize, Niort. Diagnostic du bâti*, rapport de fouilles, Service régional de l'archéologie, Poitiers, 2001.
- 3 - CORNEC Thierry, PRYSMICKI Laurent, JOY Diane, avec la collaboration de Flavien Bambagioni, *Niort (Deux-Sèvres) - Hôtel de Saint-Vaize. Etudes de bâti*, rapport de fouilles, Service régional de l'archéologie, Poitiers, 2001.
- 4 - PRYSMICKI Laurent, LEGOUT Véronique, avec la collaboration de Vincent Bernard, *Niort (Deux-Sèvres) - Hôtel de Saint-Vaize. Etudes complémentaires du bâti*, rapport de fouilles, Service régional de l'archéologie, Poitiers, 2002.

est constitué d'un corps principal très allongé (*bâtiment 1*) (25 m de long, 8 m de large, 11 m de haut) auquel sont greffés, à une de ses extrémités, d'un côté une aile relativement vaste (*bâtiment 3*) et de l'autre un petit volume (*bâtiment 2*). Le rez-de-chaussée et l'étage du corps principal étaient divisés par un mur de refend, disparu aujourd'hui mais retrouvé dans les sondages. Toutes les composantes de cet ensemble sont strictement contemporaines. L'implantation est subordonnée à la topographie (installation en terrasses à flanc de coteau). Le plan non orthogonal indique peut-être aussi une adaptation au parcellaire vraisemblablement dense à cet endroit de la ville.

Seuls la façade sud-ouest et le mur pignon sud-est du long volume conservent leur élévation médiévale en quasi-totalité (portes en arc brisé et arrière-voussure surbaissée ; fenêtres géminées à linteau trilobé). Mais tous les autres murs, bien que très largement repris aux XVII^e et XVIII^e siècles, appartiennent également au XIII^e siècle et montrent encore quelques dispositions d'origines (piédroits de portes ou de fenêtres, conduit de cheminée, enduits...). Ainsi, l'agencement des pièces, leur distribution horizontale et leur éclairage peuvent être restitués. De plus la fonction des espaces a été en partie déterminée.



Niort, hôtel Saint-Vaize : pignon sud-est du bâtiment 1, restitution de l'élévation intérieure du XIII^e s. et du décor peint au pignon (topographie : R. Bernard et J.-C. Colin ; relevé : L. Prysmicki).



Niort, hôtel Saint-Vaize : charpente apparente du XIIIe s. au premier étage du bâtiment 1, (relevé : J.-C. Colin et L. Prysmicki).

La différenciation des accès pour chacune des deux parties du corps principal évoque une séparation entre espace privé (la moitié nord-ouest communiquant avec le petit volume et l'aile en retour assimilables à des chambres et pièces de service) et espace public (la moitié sud-est).

La plupart des fenêtres du XIIIe siècle a pu être retrouvée. A l'étage du grand volume, deux types de baies procuraient une lumière généreuse à chacune des deux salles. Les murs gouttereaux étaient percés de fenêtres géminées à linteau échancré trilobé sur l'extérieur et à l'arrière-voissure surbaissée (une est conservée dans sa totalité sauf la colonnette médiane manquante ; les deux autres sont fragmentaires). Les deux murs pignons comportaient quant à eux des fenêtres doubles à l'arrière voissure en arc brisé et largement ébrasée mais sur l'extérieur avec un linteau échancré trilobé. Aucune de ces ouvertures ne possède de coussiège dans les ébrasements. La fenêtre géminée retrouvée au mur sud du bâtiment 2 comporte un linteau échancré de deux lancettes chanfreinées.

Seule une cheminée médiévale a été retrouvée au rez-de-chaussée du petit volume. Le corps principal n'en comporte pas de trace. Elles devaient certainement prendre place sur le mur de refend disparu.

L'examen des enduits et badigeons a révélé la présence de deux décors peints médiévaux à l'étage du corps principal⁵. Le plus ancien est composé, au pignon sud-est, de losanges jaunes sur pointe sur fond de damier rouge et



Niort, hôtel Saint-Vaize : charpente apparente du XIIIe s. au premier étage du bâtiment 1, détail du poinçon (cliché : L. Prysmicki).

blanc. Il est peut-être contemporain de la construction du XIIIe siècle. La pièce nord-ouest était ornée de quadrilobes encadrant des blasons sur fond de rinceaux végétaux habités d'oiseaux. Ce deuxième décor date de la fin du Moyen Age.

Sur sa moitié nord-ouest, le premier étage du corps principal est couvert d'une charpente apparente médiévale. Elle est composée de chevrons formant ferme, très rapprochés, qui s'encastrent dans une sablière haute. Des



Niort, hôtel Saint-Vaize : façade sud-ouest du bâtiment 1, fenêtre géminée du XIIIe s. au premier étage (cliché : L. Prysmicki).

jambettes courbes, assurant la stabilité des chevrons totalement indépendants les uns des autres, prennent appui sur une sablière plus basse moulurée. Les chevrons sont réunis dans leur partie supérieure par des aisseliers courbes.

5 - L'étude des enduits-peints a été effectuée par Véronique Legoût, restauratrice de peinture murale.

Tous les cinq à sept chevrons un entrain à poinçon étré-sillonne les murs gouttereaux. Bien que coupés aujourd'hui, trois entrains conservent leur départ chanfreiné ainsi que la partie supérieure du poinçon, sculpté d'un petit chapiteau lisse.

Le faible nombre de cernes, en raison de la jeunesse des bois employés (des chênes de futaie), n'a pas permis une datation par dendrochronologie⁶, mais la mise en œuvre de cette charpente est contemporaine à la construction de la première moitié du XIIIe siècle. De plus, sa typologie, l'absence de contreventement longitudinal et les techniques d'assemblage des bois (à mi-bois pour les aisseliers et les jambettes ; à tenon et mortaise pour les chevrons, entrains

6 - Seulement une trentaine de cernes a été dénombrée. Il faut au minimum cinquante cernes pour obtenir une datation fiable par dendrochronologie. L'analyse dendrochronologique des bois de l'hôtel Saint-Vaize a été réalisée par Vincent Bernard, laboratoire "Civilisations atlantiques et archéosciences", U.M.R. 6566 du C.N.R.S., Université de Rennes 1.

et poinçons) sont caractéristiques des charpentes de la seconde moitié du XIIe et de la première moitié du XIIIe siècle.

Cette charpente apparente était décorée de larges bandes peintes rouges et jaunes en alternance séparées par des anneaux décoratifs (liserés noirs et rouges sur fond blanc). Ce décor pourrait dater du XIIIe siècle, sa palette de couleurs restreinte est en effet identique à celle du premier décor peint observé sur les parois.

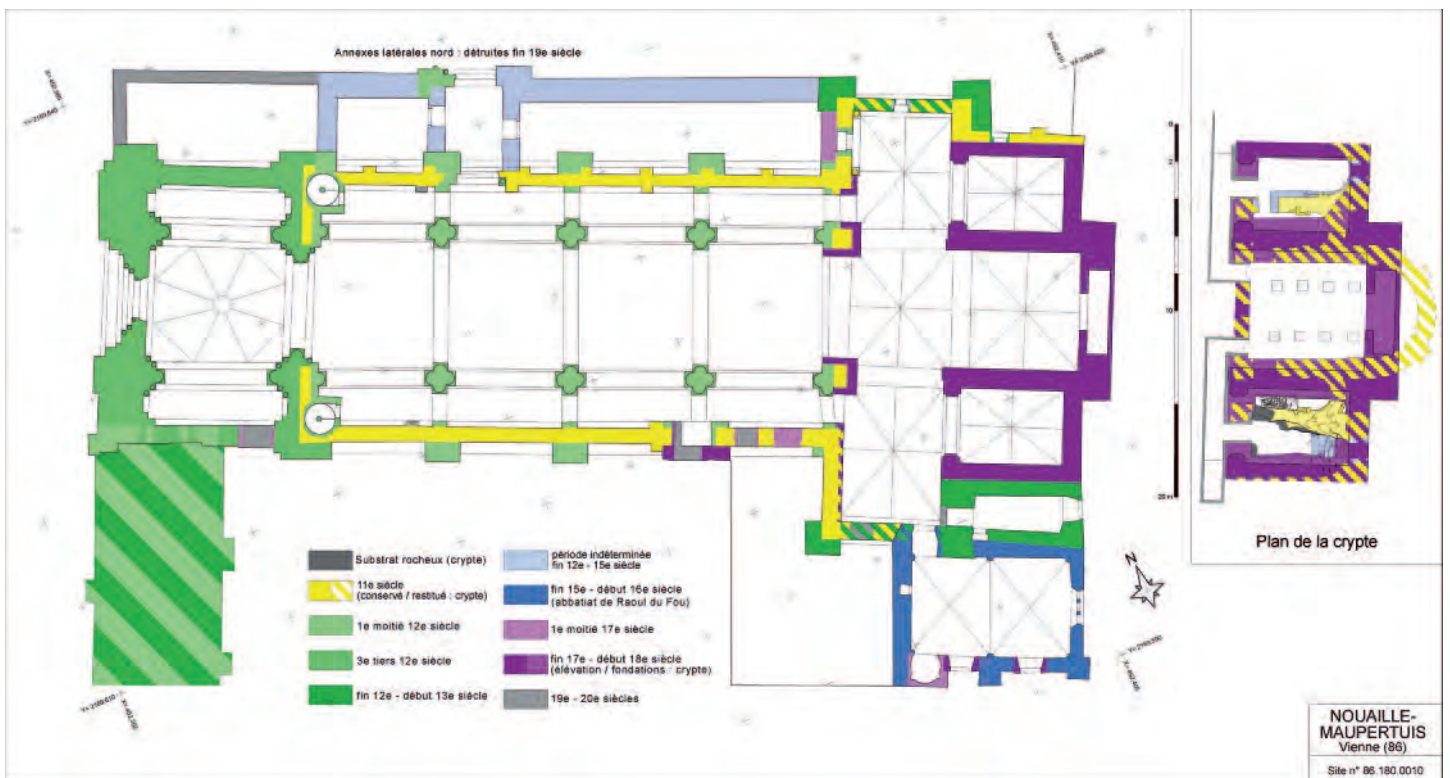
Les deux salles de l'étage du grand volume procédaient donc d'une monumentalité affirmée, renforcée par les enduits peints et la charpente apparente, également peinte. Il s'agit manifestement de salles d'apparat, peut-être "la Sale" ou encore l'*aula* mentionnées à plusieurs reprises sur la colline Saint-André à partir du milieu du XIIIe siècle, dans laquelle on serait tenté de voir le lieu d'exercice des prérogatives royales.

Laurent PRYSMICKI

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS (Vienne) Église abbatiale

L'étude de l'église abbatiale du monastère de Nouaillé-Maupertuis s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur l'ensemble du site monastique (sous la direction de Claude Andrault-Schmitt, Université de Poitiers, C.E.S.C.M.). Très bien conservée et relativement peu restaurée, l'étude de ses maçonneries alliée à celle des documents d'archives permet de comprendre son évolution

depuis les environs de l'an mil. L'examen des élévations a été amorcé en 2004 et a principalement concerné les éléments de la première abbatiale : relevés des élévations de la crypte accompagnés de sondages, levé topographique intégral de l'église, observations (phasage) accompagnées de prélèvements de mortier des structures des XIe et XIIe siècles. Des élèves du lycée professionnel de Sillac (An-



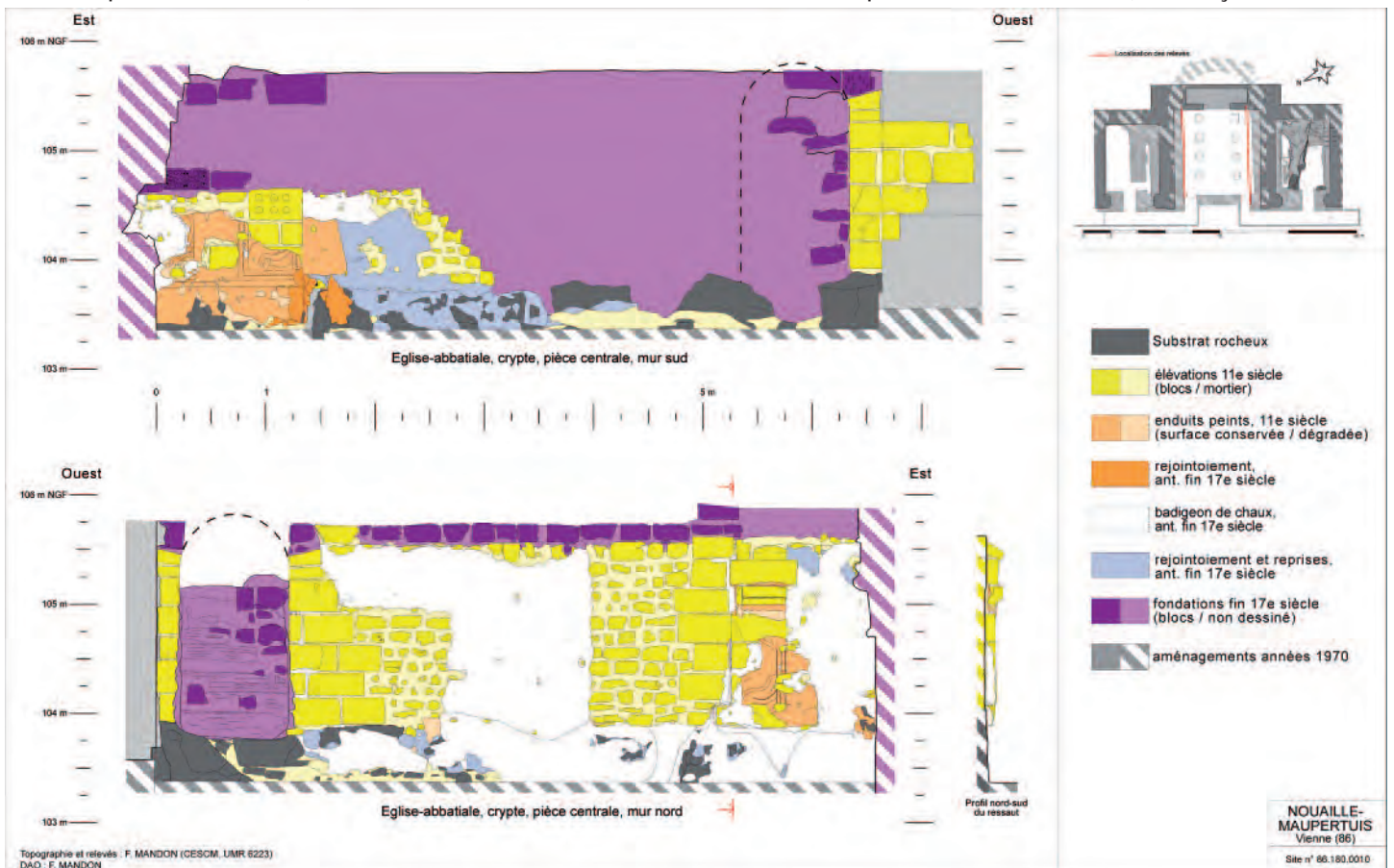
Nouaillé-Maupertuis, église abbatiale : plan phasé (DAO : F. Mandon).

goulême) ont réalisé, dans le cadre de leur diplôme de fin d'étude en topographie, une orthophotographie de l'élévation extérieure nord, ainsi qu'une modélisation partielle en 3D de l'église et le levé topographique de l'abbaye.

L'église du XIe siècle succède à une abbatale carolingienne consacrée en 830, que l'on ne peut actuellement localiser avec certitude. On peut avoir une idée assez précise du plan et de l'élévation du nouvel édifice construit aux environs de l'an mil. Le chevet, reconstruit selon un plan différent à la fin du XVIIe siècle, et sa crypte, remblayée alors puis dégagée en 1946, peuvent être restitués. Il comportait un sanctuaire à abside semi-circulaire et deux chapelles orientées ouvertes sur le transept (à abside incluse dans un massif rectangulaire). Deux annexes à abside, accessibles depuis le sanctuaire, se situaient entre ce dernier et

Cette dernière, à vaisseau unique et charpentée, possède encore sa façade du côté nord, ornée d'arcatures, et son mur sud, plus sobre. Sa façade occidentale, englobée par les maçonneries du XIIe siècle, apparaît ponctuellement dans les escaliers intérieurs de l'église. Le traitement particulier du mur nord s'explique par la topographie du site monastique, auquel on accédait par le nord-est. Le portail principal subsiste en grande partie, à peine modifié au XIIe siècle (arc en plein-cintre et linteau en bâtière). Des dossierets scandaient l'espace intérieur et renforçaient les murs peu épais (60 cm). Il subsiste quelques éléments des piédroits des baies hautes, détruites au XIIe siècle. Elles étaient disposées selon un rythme différent de celui des arcatures du mur nord.

Que ce soit pour le chevet ou la nef, les maçonneries sont



Nouaillé-Maupertuis, église abbatale, crypte : élévations des murs nord et sud de la chapelle centrale (DAO : F. Mandon).

les chapelles. Le transept, de faible largeur et voûté, possédait une croisée régulière couverte d'une coupole sous clocher. Son mur occidental présentait un décor de grandes arcades plaquées. La croisée était articulée par d'importants dossierets dont l'une des impostes a été retrouvée en 1946 (décor d'entrelacs). Seules les chapelles orientées et le sanctuaire présentaient des colonnes engagées, à l'entrée de leur abside. À l'origine, la crypte comportait une chapelle centrale à trois vaisseaux, encadrée par deux annexes, servant d'accès à la crypte. Les voûtes centrales (voûtes d'arêtes ?) reposaient sur des colonnes monolithes en calcaire, taillées au tour. Le sarcophage-reliquaire de Saint-Junien, datable de la même époque, y était installé jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Tous ces vestiges appartiennent à une même phase de construction, différente de celle la nef.

construites en moellons recouverts par un enduit beurré à pierre vue, avec des chaînes d'angle et piédroits d'ouverture en moyen appareil de pierres de taille, dressées au marteau-taillant et dont les joints sont rubanés. Les élévations (intérieures et extérieures) étaient primitivement recouvertes par un second enduit entièrement couvrant et parfois peint (décor imitant le marbre dans la crypte). La datation de l'édifice reste incertaine. Si le 1er tiers du XIe siècle est admis pour la construction de la nef (années 1020-1030 ?), le cas du chevet est plus problématique. Il semble remonter aux environs de l'an mil (profils des tailleurs, techniques de construction, plan, contexte particulier de l'abbaye) mais l'hypothèse qu'il soit postérieur à la nef ne peut être écartée. L'association d'un chevet voûté et d'une nef charpentée est relativement fréquente à l'époque. La construction de cette abbatale s'insère dans un contexte particulier. Aux environs de l'an mil, les relations entre l'ab-

baye, Saint-Hilaire-le-Grand et les comtes de Poitou, abbés laïcs de la collégiale, sont complexes : indépendance revendiquée et accordée, ou contrôle étroit des comtes. Un abbé, Constantin, ancien écolâtre de l'abbaye de Fleury, semble avoir été installé par le comte Guillaume V le Grand et avoir revendiqué l'indépendance totale de l'abbaye, notamment en faisant rédiger un récit de la translation des reliques de saint Junien à Charroux, à l'occasion du concile de paix en 989 (Head 1997). Cet abbé issu d'un milieu réformateur (Fleury) peut être à l'origine d'une réforme de l'abbaye, accompagnée de la reconstruction de l'église et d'une promotion du culte de saint Junien.

Les campagnes de constructions suivantes posent moins de problèmes : la nef est voûtée dans les années 1130-1150 (datation stylistique et analyse dendrochronologique du linteau de la porte nord, taillé dans un arbre abattu en 1132, Dormoy 2004). Deux escaliers sont construits dans les angles occidentaux de la nef. Un porche latéral est ajouté devant le portail nord de la nef. Ce dernier est modifié, avec la mise en place du linteau en bois, reposant sur un dosseret d'une part et, d'autre part, sur une colonne en marbre et un chapiteau simplement épannelé du XIe siècle, en réemploi. Ces éléments peuvent être issus du 1^{er} état du portail (une 2^{ème} colonne en marbre a été réutilisée pour former le noyau d'un des escaliers). Les structures antérieures, malgré leur finesse, sont maintenues : le poids des nouvelles voûtes ne porte que sur les contreforts et les dosserets intérieurs, via des arcs de décharge et des étrépillons renforçant les nouveaux piliers. L'accès au cloître est déplacé lors de cette campagne, indice d'une réorganisation des bâtiments conventuels. A cette époque, les coutumes clunisiennes, adaptées à l'usage de Nouaillé, semblent avoir été instaurées sans pour autant que l'abbaye de Nouaillé n'intègre le réseau de l'abbaye bourguignonne. Le chœur des religieux peut être localisé dans les deux dernières travées de la nef, emplacement maintenu jusqu'au XIXe siècle et qui peut remonter au XIe siècle.

Un clocher-porche est ajouté devant l'ancienne façade occidentale dans le dernier tiers du XIIe siècle. Cette structure imposante reprend un modèle roman que l'on trouve dans certaines abbayes et collégiales du Limousin (tour-lanterne centrale à coupole et collatéraux à demi-berceaux, sans tribune), avec un décor caractéristique du premier gothique de l'ouest. Le transept est partiellement repris peu de temps après (baies hautes). Ces travaux s'insèrent dans une nouvelle réorganisation de l'ensemble du site monastique. D'autres travaux sont plus difficiles à caler, même si quelques éléments semblent indiquer une datation aux environs de 1200. Des annexes latérales sont construites contre le mur nord de la nef, englobant le porche latéral (détruites à la fin du XIXe siècle). Deux pièces supplé-

mentaires sont aménagées dans la crypte, sous les chapelles orientées du transept. La pièce nord permettait de relier directement la crypte et l'extérieur de l'église (cimetière des religieux) et a servi d'ossuaire à la fin du Moyen Âge. La pièce sud, indépendante de la crypte, n'était accessible que depuis l'extérieur. Elle ne semble pas avoir eu d'utilisation religieuse. Aucune autre modification ne semble avoir été effectuée avant l'abbatit de Raoul du Fou (1468-1511). Ce dernier a fait refaire la baie occidentale de l'église et construire la sacristie, à l'emplacement d'un premier bâtiment des environs de 1200.

L'abbaye est partiellement incendiée en 1569 lors d'un raid des troupes protestantes de Gaspard de Coligny. Les traces d'incendie sont principalement visibles dans le chevet. Le culte, un temps déplacé dans la chapelle Notre-Dame, est rétabli vers 1633 par les Mauristes dans la nef de l'abbatiale, après construction d'un mur de séparation. Il faut attendre la fin du XVIIe siècle et plusieurs projets pour que le chevet soit restauré. La crypte est alors comblée et trois chapelles rectangulaires sont construites selon un nouveau plan. Le transept, dont les murs sont maintenus, reçoit des voûtes d'ogives. Ce chantier est le prélude à un vaste projet de réhabilitation et de reconstruction des bâtiments conventuels.

L'église abbatiale de Nouaillé-Maupertuis demeure un vaste champ d'étude en raison de son bon état de conservation. Si le potentiel archéologique du sous-sol est important, comme dans le reste de l'abbaye, celui des élévations ne l'est pas moins, notamment par la stratigraphie importante des enduits.

Fabrice MANDON

Dormoy 2004

DORMOY (C.), PERARD (P.) – *Expertise dendrochronologique d'un linteau de l'abbatiale, place Raoul du Fou, à Nouaillé-Maupertuis (86340)*, ARCHEOLABS, nov. 2004, N/Ref. ARC04/R2912D/1.

Head 1997

HEAD (T.) – « Letaldus of Micy and the hagiographic traditions of the abbey of Nouaille ; the context of the *Delatio corporis S. Juniani* », *Analecta Bollandiana*, t. 115, 1997, p. 253-267.

Mandon 2002

MANDON (F.) – *Evolution d'un ensemble monastique : l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis*, mémoire de D.E.A. de Civilisation Médiévale, C.E.S.C.M., U.F.R. de Sciences Humaines, Université de Poitiers, 2002.

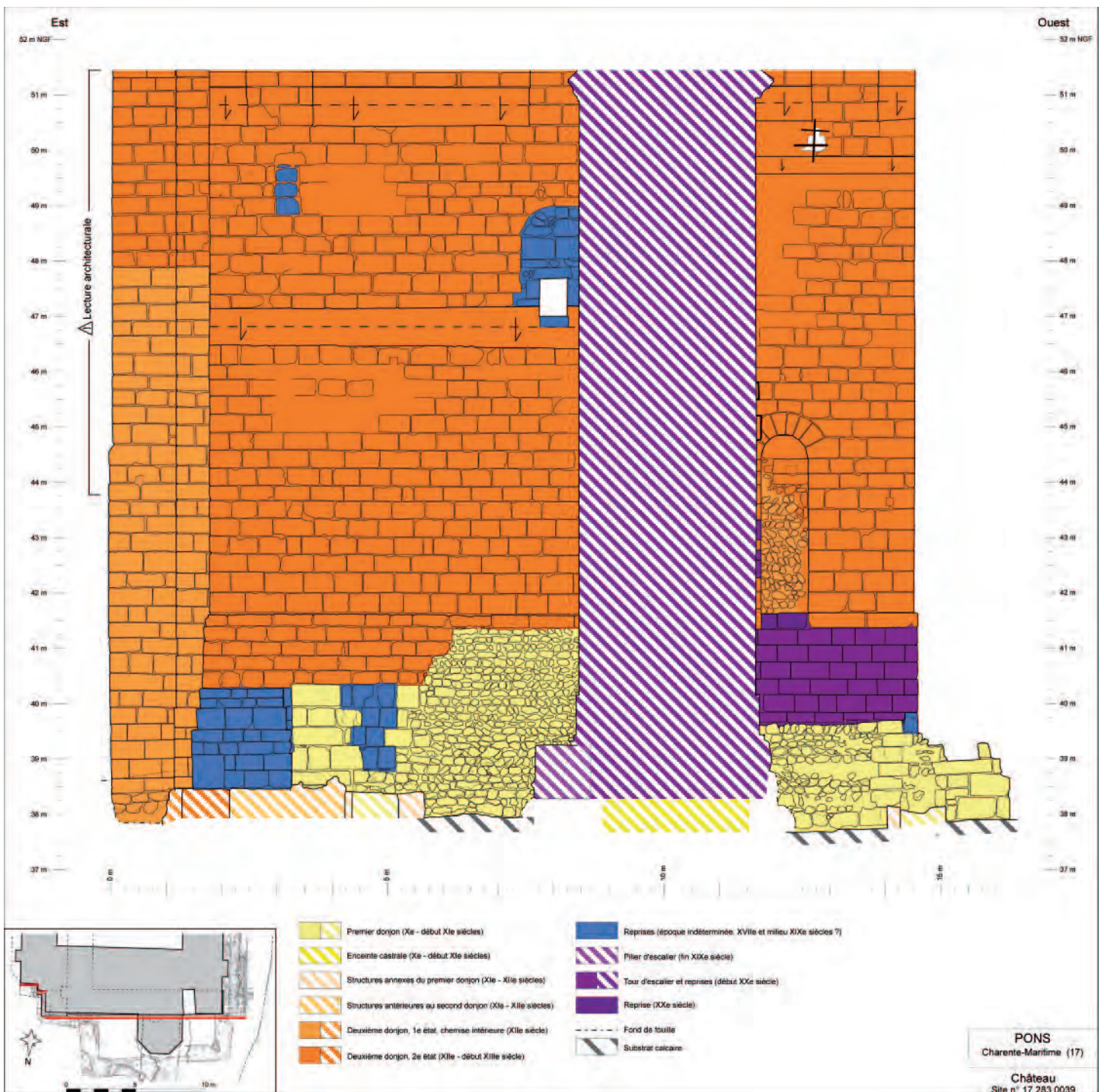
PONS (Charente-Maritime)

Le château

Entre 2005 et 2009, trois campagnes de sondages et de fouilles ont été menées au pied du donjon de Pons (Champagne, Mandon 2009). La mise au jour de différentes structures englobées par l'actuel bâtiment a permis d'en amorcer l'étude du bâti. En raison de plusieurs restaurations des XIXe et début XXe siècles qui ont entraîné la destruction de certains vestiges, l'analyse ne peut se faire sans tenir compte de l'iconographie (dessins et cartes postales du XIXe siècle). Elle est également limitée par l'inaccessibi-

lité d'une grande partie des élévations, pour laquelle seule une lecture architecturale a pu être réalisée.

Le bâtiment à contreforts que l'on peut interpréter comme étant le premier donjon a fait l'objet de datations ¹⁴C, de même que l'enceinte du *castrum* qui lui était accolée (4 datations chacun). Les résultats sont très homogènes avec, pour chacune des deux structures, 3 datations entre la fin du IXe et le début du XIe siècle et 1 datation entre la fin du



Pons, le château : élévation extérieure partielle du mur nord (DAO : C. Dufau, F. Mandon).

VIIIe et la fin du Xe siècle. Pour les 8 analyses, les dates les plus probables indiquées par le Centre de Datation de Lyon se situent autour de 900. Dans plusieurs cas, les charbons, présents en abondance dans le mortier, provenaient assurément de branchages, ce qui permet *a priori* d'exclure l'utilisation de bois de construction provenant d'un édifice antérieur. Si le plan et la technique de construction du bâtiment sont caractéristiques des édifices de la 1ère moitié du XIe siècle (petits moellons, pierres de taille pour les contreforts, joints beurrés, utilisation du marteau-taillant), une datation haute peut être envisagée. La quasi-inexistence d'autres vestiges monumentaux de l'époque carolingienne dans la région ne permet pas d'établir de comparaison. Large de 13 m et d'une longueur minimale de 14,5 m (vraisemblablement 26 m), l'élévation du mur nord de ce premier bâtiment est encore conservée par endroit sur 3,4 m de hauteur.

L'enceinte castrale, accompagnée d'un fossé, a dû être construite peu après, avant l'adjonction de deux petits bâtiments carrés contre la face nord, de part et d'autre de cette dernière. Les niveaux antérieurs à leur démolition ont fourni un fragment de verre d'un type habituellement daté de l'époque carolingienne et l'extrémité d'une détente d'arbalète ouvragée. La présence de céramique à glaçure précoce jaune corrobore une datation XIe siècle, voire début du XIIe siècle pour ces structures annexes.

Ce premier ensemble est détruit au moins partiellement, peut-être par le comte de Poitou vers 1136, comme nous l'indique les textes (mention de deux *turris*). Dans un premier temps, le nouveau donjon reprend le plan de l'ancien, en le décalant vers le sud-est : ses murs nord et ouest sont implantés à l'intérieur de l'ancien donjon, directement accolés aux maçonneries. Son mur oriental est par contre construit à l'extérieur. Le mur sud pourrait quant à lui avoir été construit à l'aplomb de l'ancien. Il semble que les anciens murs, ainsi que les annexes, aient été maintenus partiellement en élévation et renforçaient les fondations de la nouvelle construction. Ces fondations dégagées en 2005-2006 avaient été mal interprétées suite à deux analyses ¹⁴C et en raison de la disparition des maçonneries antérieures à cet endroit (destruction au XVIIe siècle pour l'aménagement de communs). Ces deux datations ¹⁴C (661 – 777 ap. J.-C. et 778 – 975 ap. J.-C.), très hautes par rapport à l'âge réel de la maçonnerie incitent à la prudence quant à l'interprétation des datations de charbons, notamment quand ils sont peu abondants et fournissent des datations non homogènes. Les cartes postales anciennes, postérieures à l'évacuation des remblais accolés à l'ouest du donjon et antérieures aux restaurations du début du XXe siècle, montrent que les fondations en moellons s'élevaient à environ 6,4 m au-dessus du substrat. Elles sont également visibles au fond du conduit des latrines (face nord). Cette hauteur peut correspondre à l'élévation conservée du premier bâtiment qui masquait les fondations de l'actuel donjon. Au milieu du XIXe siècle, les remblais apportés lors de la construction de la chemise extérieure, ont été retirés : les maçonneries du premier bâtiment ont vraisemblablement été arasées à cette époque. Les contreforts du 2ème donjon, qui à l'origine y prenaient appui, ont été pro-

longés. Cette première restauration est clairement visible et apparaît également sur les photographies anciennes.

Durant le chantier de construction de l'actuel donjon, les annexes nord sont arasées. Le mur nord est épaissi, en intégrant un conduit de latrines, et vient englober le mur nord primitif (son épaisseur totale passe alors à presque 5 m). Repentir en cours de chantier ou restauration du 2ème donjon, il est actuellement difficile de se prononcer, d'autant que le château de Pons aurait été détruit en 1178 par Richard Cœur de Lion, suite à la rébellion des seigneurs aquitains. Hormis l'épaississement du mur nord en cours de chantier, la construction de l'ensemble du donjon est assez homogène, et ce malgré quelques différences de mise en œuvre. On ne peut dire si la porte du mur sud (seule porte d'origine) relève de la première ou de la seconde phase du chantier. La position de cette dernière, à environ 1,5 m du sol actuel, amène à poser le problème des dispositions intérieures. Le niveau inférieur, cloisonné et décaissé avant le début du XVIIIe siècle, a été entièrement refait au début du XXe siècle. L'état antérieur n'est documenté que par les relevés de 1714 et une photographie ancienne, montrant partiellement les parements internes des murs nord et est, entièrement en moellons régulièrement assisés. Le sol initial se situait à une hauteur nettement supérieure (la porte susdite et l'accès à l'escalier à vis sont en hauteur), expliquant l'aspect grossier des murs en partie basse. Comme pour d'autres édifices de l'époque, les constructeurs ont dû se montrer plus pragmatiques pour le traitement intérieur des murs, destinés à être enduits. Mais, plus qu'à l'extérieur, le raisonnement à partir de documents anciens a des limites. Le donjon a connu d'importantes modifications à l'époque moderne lors du vaste programme de transformation du château. Certaines reprises sont encore visibles à l'extérieur (mur nord), liées semble-t-il à un abaissement des niveaux de circulation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du donjon. Une compréhension complète de l'édifice est actuellement difficilement envisageable, sauf intervention archéologique liée à une éventuelle restauration du monument.

Alain CHAMPAGNE et Fabrice MANDON

Champagne, Mandon 2007

CHAMPAGNE (A.), MANDON (F.) – *Pons, Place de la Marronnière*, Rapport de fouille, 2007, 2 vol., 70 et 91 p., 52 pl.

Champagne, Mandon 2009

CHAMPAGNE (A.), MANDON (F.) – « Pons, le château », *Bilan Scientifique de la Région Poitou-Charentes 2009*, D.R.A.C. Poitou-Charentes, S.R.A., 2010, p. 84-86.

Faucherre, Servant 2004

FAUCHERRE (N.), SERVANT (S.) – « Pons (Charente-Maritime), la force du symbole de 1240 à 1900 ». *Tours seigneuriales de l'Ouest, travaux récents sur quelques tours maîtresses, de la Normandie à la Catalogne*, FAUCHERRE N. et REMY C. éd., C.E.S.C.M., Poitiers, mars 2004, p. 75-85.

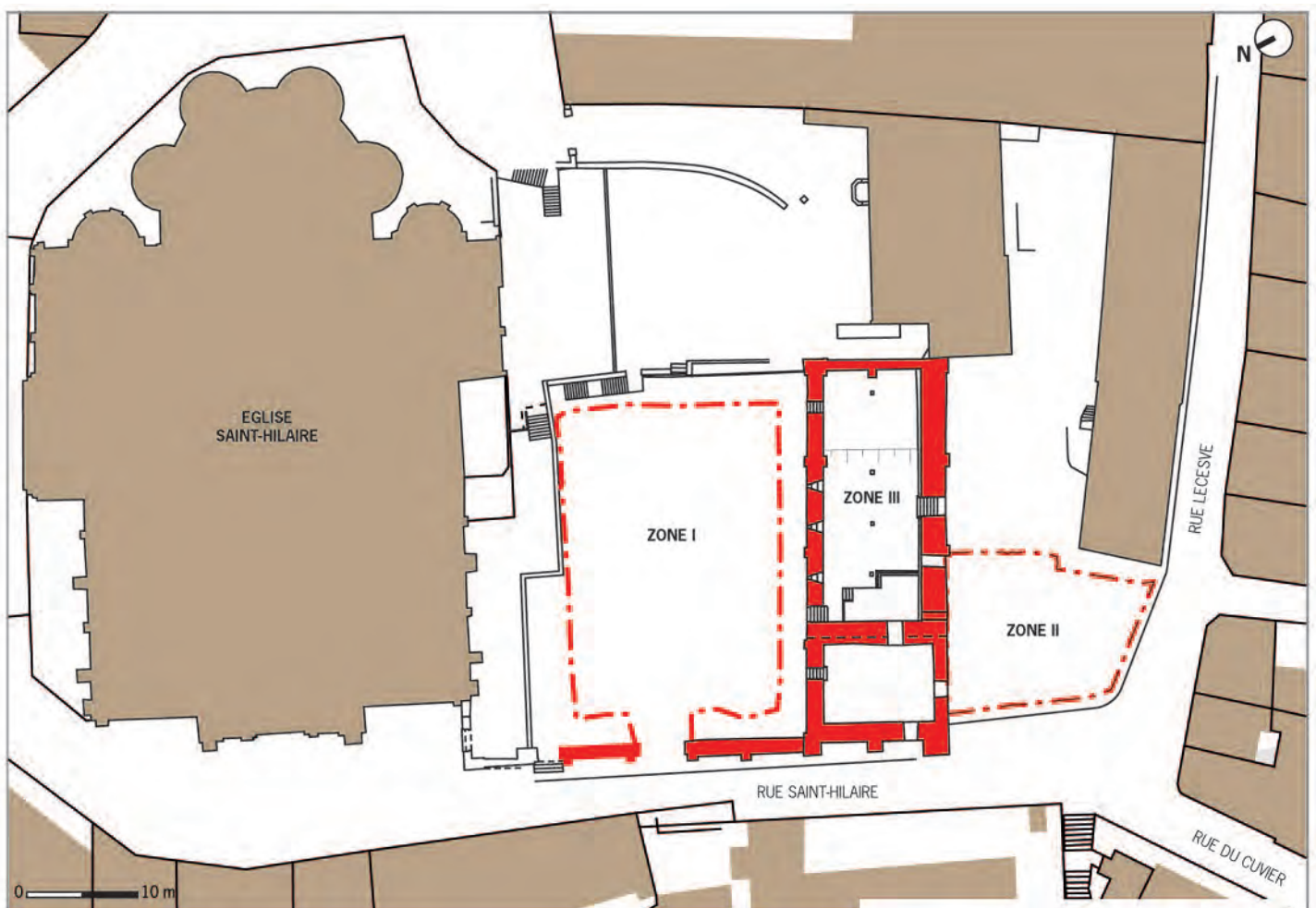
POITIERS (Vienne)

Le Doyenné, 14, rue Saint-Hilaire Étude du bâtiment appelé « réfectoire »

Un projet immobilier localisé à l'emplacement de l'ancien cloître de l'église Saint-Hilaire à Poitiers a nécessité la réalisation d'une opération archéologique sur près de 1 000 m². Sa situation au cœur du quartier historique Saint-Hilaire, à l'emplacement d'une des principales nécropoles paléochrétiennes de Poitiers, devait permettre de mieux documenter ce secteur de la ville alors méconnu. A l'exception de l'église largement étudiée, la topographie religieuse des espaces périphériques au monument demeure ignorée depuis la fondation de la basilique au IV^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle.

Le rez-de-chaussée est peu ouvert. Seules trois fentes de jour conservées sur le mur gouttereau sud assurent péniblement l'éclairage de ce vaste espace. Au contraire, l'étage, pourvu d'une dizaine de baies réparties équitablement entre les deux murs gouttereaux, bénéficie d'un parfait éclairage.

La seule observation de ce bâtiment suggérait de nombreux réaménagements que l'étude de bâti devait préciser tout en replaçant ce dernier dans la topographie générale du site religieux (basilique puis collégiale).



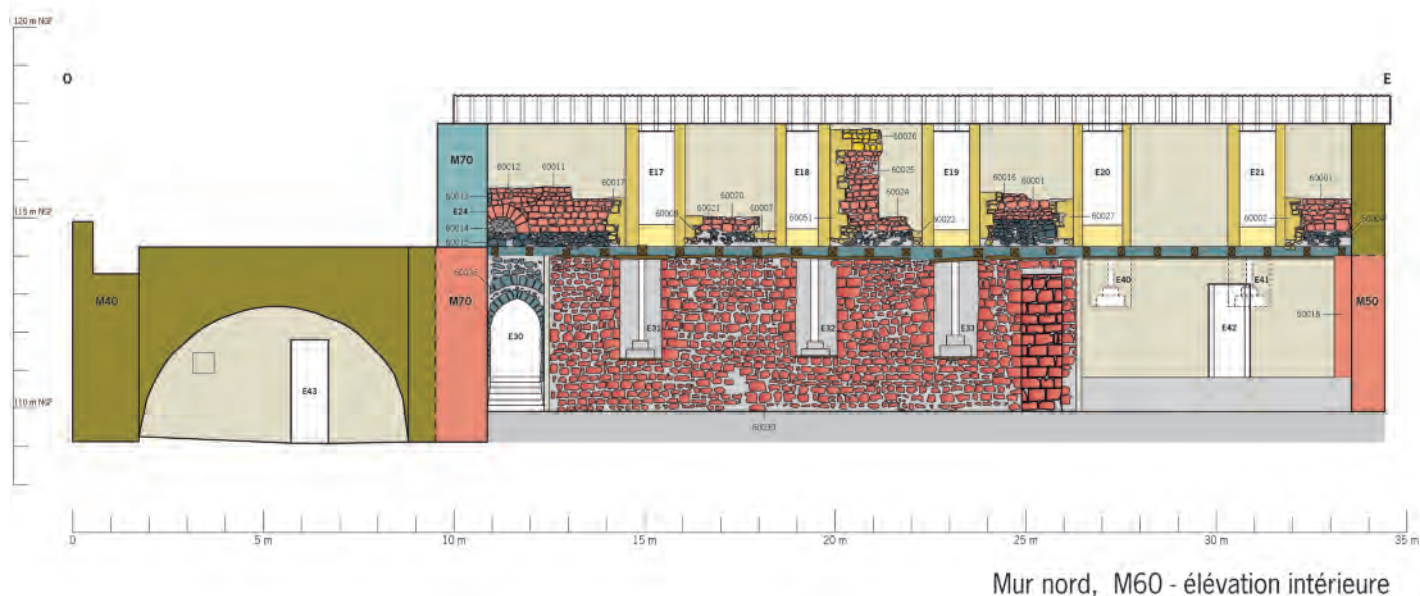
Poitiers, Le doynné : plan de localisation des différentes zones (DAO : G. Pouponnot).

L'opération archéologique s'est organisée autour de deux secteurs de fouille séparés par un grand bâtiment perçu comme le réfectoire du chapitre.

L'étude de bâti s'est concentrée sur ce long bâtiment (35 m x 12,50 m) pourvu d'un étage et d'une seule partition interne séparant deux espaces distincts : un cellier (7 m x 10 m) et une grande salle (8,40 m x 22,30 m).

Cette étude de bâti s'apparente davantage à un diagnostic archéologique du bâtiment qu'à une étude archéologique du bâti exhaustive. Elle est, en effet, conditionnée par de nombreuses contraintes préalables. Les parements extérieurs devaient être doublés et ne méritaient donc aucun nettoyage particulier. À l'intérieur, de nombreuses réfections très récentes perturbent également la lecture des élévations. Les murs gouttereaux sont entièrement rejointoyés ou doublés de parpaings. Quant au cellier, un enduit fut apposé sur l'ensemble de la voûte excluant toute possibilité d'étude de bâti.

- | | | | | |
|--|---|--|---|--|
| ■ Vlle-Ville siècles ? | ■ pré-roman I (1ère moitié Xe siècle) | ■ gothique I (fin XII-début XIIIe siècle) | ■ moderne I (fin XV-début XVIe siècle) | ■ période indéterminée |
| ■ pré-roman II (milieu Xe siècle) | ■ gothique II (1ère moitié XIIIe siècle) | ■ moderne II (XVI-XVIIe siècle) | ■ trou de boulain | ■ enduit non piqueté (XXe siècle) |
| ■ roman I (début XIe siècle) | ■ gothique III (fin XIII-fin XVe siècle) | ■ moderne III (1ère moitié XIXe siècle) | — ressaut | ★ prélèvement de charbon |
| ■ roman II (XIe-XIIe siècles) | | ■ moderne IV (2ème moitié XIXe siècle) | | |
| ■ roman III (fin XIIe siècle) | | ■ moderne V (XXe siècle) | | |



Poitiers, Le doyenné : étude phasée des mur sud (M20 - élévation extérieure) et nord (M60 - élévation intérieure) du bâtiment appelé « réfectoire » (DAO : G. Pouponnot).

En outre, les modifications du projet immobilier ont contraint à la réalisation de trois phases distinctes d'intervention. Une première est réalisée le long du mur sud, dans la section dégagée dans l'emprise de la fouille. Une seconde a consisté dans la réalisation de sondages sur les maçonneries internes du 1er étage alors enduites. Enfin, une troisième phase s'est concentrée sur les parements externes du mur gouttereau. A l'aide d'une nacelle élévatrice, elle a permis de réaliser une série de diagnostics en piquetant l'enduit cimenté. L'implantation de ces différentes fenêtres d'étude cherche à la fois à apprécier au mieux toute l'élévation du bâtiment et à s'interroger sur des zones potentiellement associées à des reprises (ouvertures, chainages

des contreforts, etc). Les relevés de ces différentes maçonneries ont été recalés par orthophotoplan, complétés, le cas échéant, par quelques relevés manuels. Des prélèvements systématiques (mortiers, charbons de bois, dendrochronologie) susceptibles de livrer autant d'informations nécessaires pour définir la chronologie des différentes phases de construction ont été réalisés. Six mois après cette étude, la totalité des parements extérieurs ont été piquetés. Au regard du décalage présumé innocent entre l'expertise archéologique et la mise à nu des maçonneries, les résultats ne s'appuient malheureusement que sur une approche lacunaire du bâtiment.

A l'issue de cette étude, trois grandes phases d'aménagement ont pu être distinguées :

- La première (VII-Xe siècle), se concentre sur l'actuel mur gouttereau sud (M20) et précède la construction du bâtiment. Cette maçonnerie, large de 2,20 m est observée sur plus de 15 m de long. Elle est montée à l'aide de moellons et de blocs calcaires liés au mortier. Elle est pourvue d'un ressaut interne de fondation qui bénéficie d'un pendage incliné obéissant ainsi au relief naturel du site. Cinq trous de boulin traversant ont, par ailleurs, pu être iden-



Poitiers, Le doyenné : plancher du XIIIe siècle dans le « réfectoire » (clichié : Inrap).

tifiés au gré des sondages permettant de restituer partiellement le système d'échafaudage.

Le cadre de l'intervention, ainsi que l'apposition plus tardive d'un contrefort, n'ont pas permis d'appréhender avec précision la relation entre cette première maçonnerie imposante et l'ouverture dégagée sur la partie occidentale (E5). Appareillée sur le piédroit ouest, elle consiste en une baie clavée dont la largeur atteint plus de 2m et sa hauteur 3,75 m, ce qui semble relativement large pour une simple porte piétonnière. La voûte est montée à l'aide de claveaux étroits et faiblement clavés ménageant l'apposition d'un joint de pose plus important vers l'*extrados*. Seul le premier claveau bénéficie d'un traitement particulier. Il consiste en un bloc monolithe rectangulaire sur lequel est entaillé un faux joint. Étant donné le trop faible ébrasement de ce dernier, le raccord avec le piédroit ouest de la baie s'effectue au moyen d'un joint de mortier s'épaississant vers l'*extrados*. Ces quelques particularités non reconnues sur l'abbatiale Romane impliquent la réalisation d'une campagne de travaux antérieure à celle de l'église.



Poitiers, Le doyenné : porte inédite dans la clôture du haut Moyen Âge (clichié : Inrap).

Cette ouverture constitue donc le seul accès reconnu entre deux espaces. L'espace extérieur, contemporain de cette construction, a été reconnu comme une aire vouée aux inhumations alors que l'espace intérieur, serait davantage dédié au complexe basilical.

Ainsi, le mur M20 constitue une construction monumentale entre deux espaces distincts. L'absence apparente d'ouverture participe à la définition d'un véritable enclos localisé dès le VIIe siècle au sud de la basilique. Cette vocation de clôture a par ailleurs pu servir d'assise au *castrum* d'Ebles vers 940. Ce dernier, alors trésorier de Saint-Hilaire, assura la mise ne défense du site maintes fois mentionnée jusqu'au XIe siècle.

- La deuxième phase de travaux se développe au cours du XIIe siècle. Elle consiste en la construction de l'actuel bâtiment. Celle-ci se traduit sur les 2 murs gouttereaux du bâtiment par une grande campagne de construction homogène.

Le mur sud connaît une reprise importante. Il est surélevé et renforcé par une série de contreforts plats appareillés très peu saillants alors que le reste de l'élévation est monté à l'aide de moellons. La précédente ouverture est réaménagée en un simple soupirail doté d'un glacis interne très incliné (35 °). Un nouvel accès, centré par rapport à la salle actuelle, est aménagé dans l'ancien mur de clôture. La présence d'une feuillure et de traces d'encoches trahissent la présence d'un système de fermeture avec

glissières. L'embrasure de la baie est appareillée alors que les voussures sont montées à l'aide de claveaux aux sommiers fortement ébrasés sur la face supérieure afin d'assurer une accroche parfaite avec les jambages.

Le mur gouttereau nord du bâtiment (M 60) bénéficie d'une mise en œuvre identique à celle observée pour le mur opposé : montage de l'élévation à l'aide de moellons assisés ; construction de contreforts appareillés peu saillants. La façade est longue de 26 m et haute de 6,50 m. Cinq baies l'animent selon un rythme régulier (2 baies entre chaque contrefort). Très ébrasée vers l'intérieur, leur ouverture n'excède pas 17 cm sur le parement externe et atteint 1,15 m sur le parement interne. Trois gradins successifs complètent l'allège. Toutefois, les allèges des deux baies orientales sont plus élevées conformément aux contraintes topographiques imposées par l'aménagement de terrasses encore perceptibles à l'intérieur du bâtiment.

Intérieur salle :

En dépit de reprises récentes (enlèvement du plancher, sciage de poutres sur la partie est du bâtiment...), une lecture générale de l'architecture du plancher a pu être réalisée. L'étage s'est installé sur les arases du mur gouttereau sud précédemment édifié alors que le mur gouttereau nord assurait ce soutènement au moyen d'un léger ressaut. Une sablière précédait l'installation des solives. On dénombre 49 poutres jointives simplement délardées. Deux poutres de soutien, elles-mêmes supportées par 4 piliers médians, assuraient la tenue de l'ensemble. Les quatre piliers centraux bénéficient d'une mise en œuvre identique en présentant une base quadrangulaire surmontée d'un fût polygonal. Un chapeau pourvu d'une moulure hémicylindrique complétait ce dispositif. Enfin, les deux poutres centrales étaient assemblées au moyen d'entures biaises (procédé reconnu dans le second quart du XIIIe siècle au sein de la cathédrale de Bayeux : 1224-1225 ainsi qu'au sein de l'église de la Madeleine à Troyes : fin XII-début XIIIe s.).

Cette première orientation chronologique est confirmée par les analyses dendrochronologiques réalisées sur la base de 14 prélèvements. Ceux-ci font état d'une date d'abattage des bois située entre 1224 et 1244.

Cette période (fin XII-début XIIIe siècle) est marquée par la construction d'un grand bâtiment, accolé au mur de clôture de la collégiale. Orienté est-ouest ses dimensions sont quasiment identiques à celles observées de nos jours (12,60 m x 25 m). La fonction de cette grande salle ne peut pas être précisée, mais la présence d'un réfectoire peut être exclue au regard des caractéristiques précédemment évoquées (éclairage très faible, absence d'ouverture vers le cloître... etc). Il s'agit plus vraisemblablement d'un espace de stockage de type cellier et grenier.

Cette fonction semble persister au cours du Moyen Âge malgré l'aménagement plus tardif d'une ouverture sur l'espace du cloître.

- La troisième grande phase d'aménagement se situe à la période moderne. Cette période est marquée, par l'aménagement probable du cellier. De nombreuses reprises récentes (rejointoiement) perturbent largement cette lecture. Toutefois, il est possible de distinguer un bâtiment en berceau continu qui semble avoir doublé une fondation plus ancienne.

Concernant le reste du bâtiment, la période moderne marque surtout la réalisation de nombreux aménagements résidentiels. Les deux murs gouttereaux ainsi que les murs pignons sont pourvus de nouvelles ouvertures. Le maintien de graffitis sur les piédroits de l'ouverture aménagée au rez-de-chaussée du mur gouttereau nord permet de situer ces travaux avant le début du XVIIIe siècle. De même, la découverte de deux petites ouvertures juxtaposées (larg. : 0,70 m ; H : 1,70 m) traduit la présence probable de latrines apposées contre l'angle sud-ouest des salles du 1er étage du rez-de-chaussée.

La fin du XIXe siècle est marquée par de fréquents bouleversements au sein du bâtiment. Si le rez-de-chaussée semble relativement épargné, l'étage est entièrement repris *via* l'aménagement de nombreuses baies faiblement ébrasées (6 baies sur le mur gouttereau sud ; 5 baies sur le mur gouttereau nord auquel il convient d'ajouter une fausse ouverture). Elles bénéficient toutes d'une mise en œuvre identique : appareillage en pierre de taille, jambages montés à pierre vue. Il convient de préciser toutefois que leur ébrasement sur le mur gouttereau sud reprend celui hérité des baies romanes.

Cette ultime phase de travaux accompagne la réhabilitation scolaire du site qui sera utilisé comme dortoir.

En dépit de son caractère limité, cette étude d'archéologie du bâti a permis de renouveler la topographie générale du complexe religieux de Saint-Hilaire en reconsidérant un bâtiment oublié de toute étude ou classement. Cette expertise est d'autant plus originale qu'elle a révélé d'une part la présence d'une clôture monumentale inédite attribuée au haut Moyen Âge. D'autre part, elle a permis d'identifier un vaste bâtiment de stockage édifié au cours du Moyen Âge et dont l'état de conservation demeure tout à fait exceptionnel.

Emmanuel BARBIER, Anne JÉGOUZO
et Guillaume POUPONNOT

SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE (Deux-Sèvres) Château de Saint-Mesmin

Le château de Saint-Mesmin se trouve sur la commune de Saint-André-sur-Sèvre, dans le nord du département des Deux-Sèvres. Acquis par l'association A.CHA.S.ME en 1990, l'édifice est classé au titre des Monuments Historiques le 17 décembre 1993. Une programmation de travaux établie en 1995 par François Jeanneau, Architecte en Chef des Monuments Historiques débute en 1997. L'aille sud effondrée en 1983 est reconstruite (maçonnerie, charpente et couverture). En 2008-2009, les élévations du châtelet d'entrée sont échafaudées pour permettre la restauration des maçonneries et déposer la couverture et les charpentes. La réhabilitation entraîne également des raccordements de réseaux électriques. Dans ce contexte, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une étude de bâti, une expertise par dendrochronologie des bois de construction ainsi qu'un suivi des terrassements¹.

maît une salle ou un logis dont la relation avec une tourelle d'escalier en vis reste à définir. Aucun indice archéologique n'autorise d'estimation chronologique. A défaut, l'implantation du château de Saint-Mesmin est seulement avérée à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle. L'édifice, occupé par Jean de Montfaucon, est qualifié de « bon château et forteresse réputée »².

Une destruction est orchestrée par Guillaume Larchevêque, seigneur de Parthenay en 1375 (phase II). Elle est justifiée par le caractère adultérin de la fortification édifée par Pierre de Montfaucon, seigneur de Saint-Mesmin. Les courtines sont en majeure partie arasées.

La phase de reconstruction a probablement débuté après une longue procédure en justice mentionnée par des sources (phase III). L'enceinte est alors remontée et flanquée de six tours, dont deux constituent le châtelet d'entrée, et une s'impose comme une tour maîtresse ou « donjon ». Les nouvelles constructions intègrent des ouvertures de tir, certaines identifiables à des arbalétrières, d'autres à des canonnières. Un bois d'œuvre hors contexte stratigraphique atteste l'existence de travaux postérieurs à 1399, donc plus de vingt ans après la destruction. Ils s'étendraient éventuellement jusqu'à la seconde moitié du XV^e siècle, datation suggérée pour la tour-maîtresse.

Le châtelet d'entrée connaît ultérieurement des transformations. Elles sont probablement liées à la nécessité de perfectionner ou rétablir le dispositif de pont-levis (phase IV). Ces réaménagements comprennent de nouvelles canonnières. Ces travaux sont, de ce fait, estimés contemporains des guerres de Religion. La construction d'une porterie dans la basse-cour découlerait du même contexte. L'abattage de ses bois d'œuvre entre 1565 et 1593 abonde en faveur de cette hypothèse.



Saint-André-sur-Sèvre, château de Saint-Mesmin : plan du rez-de-cour avec proposition de phases (DAO : P. Bouvart).

La connaissance du site reposait jusqu'à présent sur une étude archéologique réalisée en 1990 par Jean Vincent ainsi que sur des recherches historiques menées par Caroline Teillet. Elles avaient abouti à l'identification de quatre phases de construction réparties entre le XIV^e et le XVIII^e siècle. L'opération a permis de renouveler la chronologie relative de l'ensemble des constructions du château.

La fortification initiale s'apparentait à une simple enceinte polygonale, sorte de « shell-keep » (phase I). Elle renfer-

me une campagne de travaux visant à réaménager les corps de bâtiments est suspectée au XVII^e siècle. Elle n'a pu être mise en évidence lors de cette intervention.

La phase VI correspondrait à d'importantes destructions infligées en 1794 par les Colonnes Infernales. Une reconstruction d'au moins trois ailes aurait été effectuée par le fermier entre 1794 et 1798 (phase VII). La dernière pha-

1 - Ces opérations succèdent à un suivi de terrassements réalisé dans la cour des communs en février 2008 (cf. BOUVART, TEILLET 2009).

2 - Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France. Guérin P. (éd.), *Arch. Hist. Poitou*, t. V, 1891, p. 11.



Saint-André-sur-Sèvre, château de Saint-Mesmin : élévations extérieures orientales avec proposition de phases (DAO : P. Bouvart).



Saint-André-sur-Sèvre, château de Saint-Mesmin : Tourelle d'escalier en vis de la phase I (cliché : P. Bouvart).



Saint-André-sur-Sèvre, château de Saint-Mesmin : canonnière et baie de la tour maîtresse (cliché : P. Bouvart).



Saint-André-sur-Sèvre, château de Saint-Mesmin : coupe est-ouest dans l'axe du châtelet et vue vers le sud avec proposition de phases (DAO : P. Bouvart).

se serait une reconstruction partielle la courtine orientale après l'effondrement supposé d'une échauguette ou de la trines en encorbellement (phase VIII).

Compte tenu du caractère limité de l'opération, cette mise en phases reste temporaire. En dehors du châtelet, les observations stratigraphiques sont insuffisantes. Une étude de bâti avec des relevés complémentaires serait primordiale tant pour les courtines, les corps de bâtiments que les tours. Néanmoins, les résultats permettent d'ores et déjà d'exploiter les datations obtenues par dendrochronologie et de mieux apprécier l'évolution du château.

Patrick BOUVART



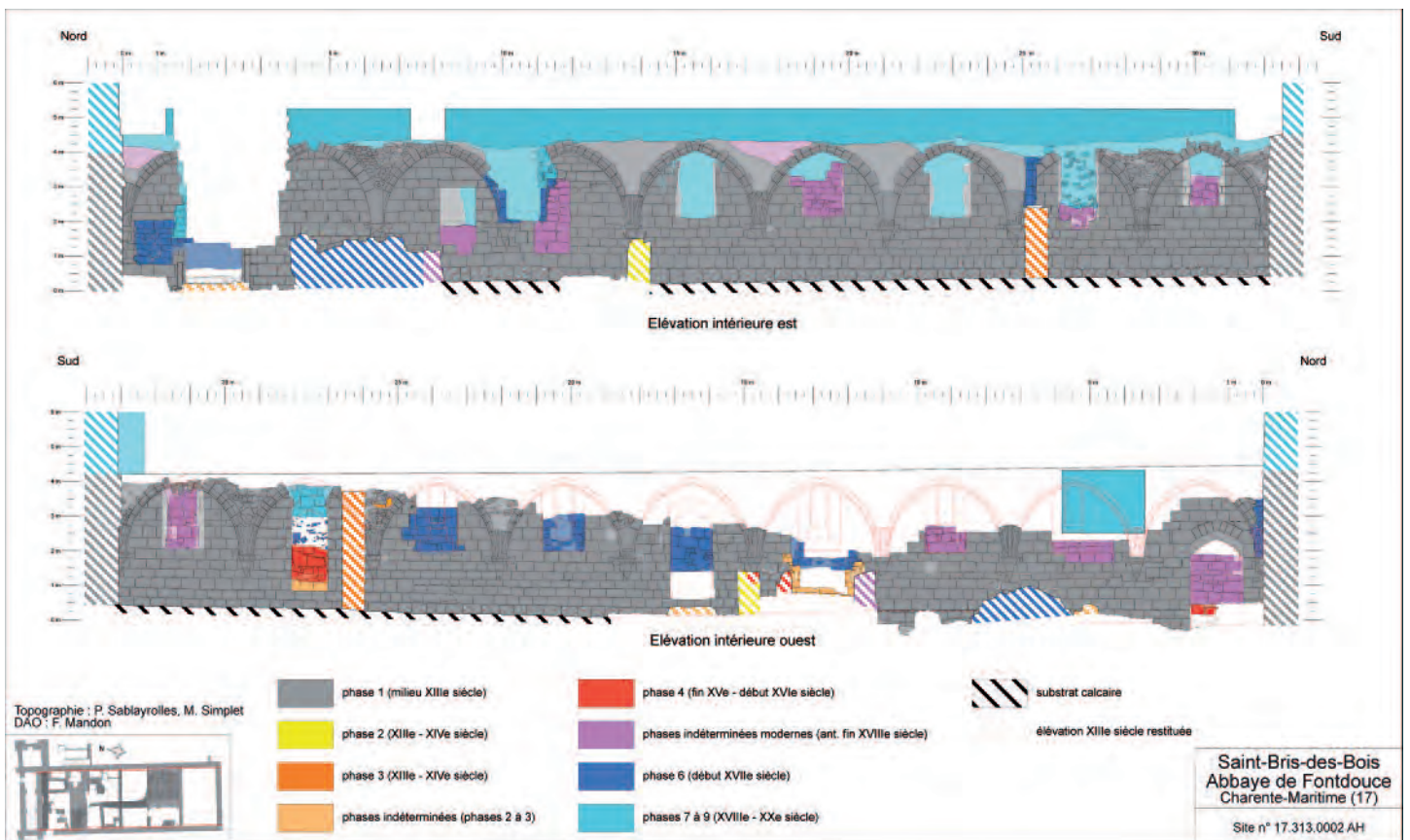
Saint-André-sur-Sèvre, château de Saint-Mesmin : élévations extérieures orientales avec la tour maîtresse à gauche (cliché : P. Bouvart).

SAINT-BRIS-DES-BOIS (Charente-Maritime)

Abbaye de Fontdouce, salle des moines

Un programme de fouille et d'étude architecturale de la salle des moines ont été réalisés sous la responsabilité d'Éric Normand (SRA Poitou-Charentes) entre 2006 et 2008, dans le cadre d'une réhabilitation patrimoniale d'une partie de l'abbaye de Fontdouce. Il s'agit d'un établissement monastique, pseudo-cistercien, fondé au début du XIIe siècle en fond d'un petit vallon alimenté par un cours d'eau ayant donné son nom au monastère. La salle des moines, située dans le prolongement de l'aile est du cloître, a vu son premier niveau intégralement remblayé à l'époque moderne

et se divisait en 3 vaisseaux de 9 travées, séparés par deux files de colonnes. Chaque travée était couverte d'une voûte d'ogives quadripartite plate. L'important lapidaire trouvé en fouille a permis de proposer une restitution du voûtement (voûtains, doubleaux, clefs de voûte, chapiteaux) et des hypothèses concernant le niveau supérieur (dortoir). La particularité de la salle était d'être traversée par le cours d'eau principal du ruisseau alimentant l'abbaye. Il n'était pas couvert à l'origine et divisait l'espace en deux. Le petit espace ainsi délimité au nord possédait une cheminée



Saint-Bris-des-Bois, abbaye de Fontdouce : élévations intérieures des murs ouest et est de la salle des moines (DAO : F. Mandon).

pour servir de soutènement à une terrasse permettant ainsi de relier directement un des versants de la vallée aux niveaux supérieurs des bâtiments conventuels, transformés au XIXe siècle en habitation.

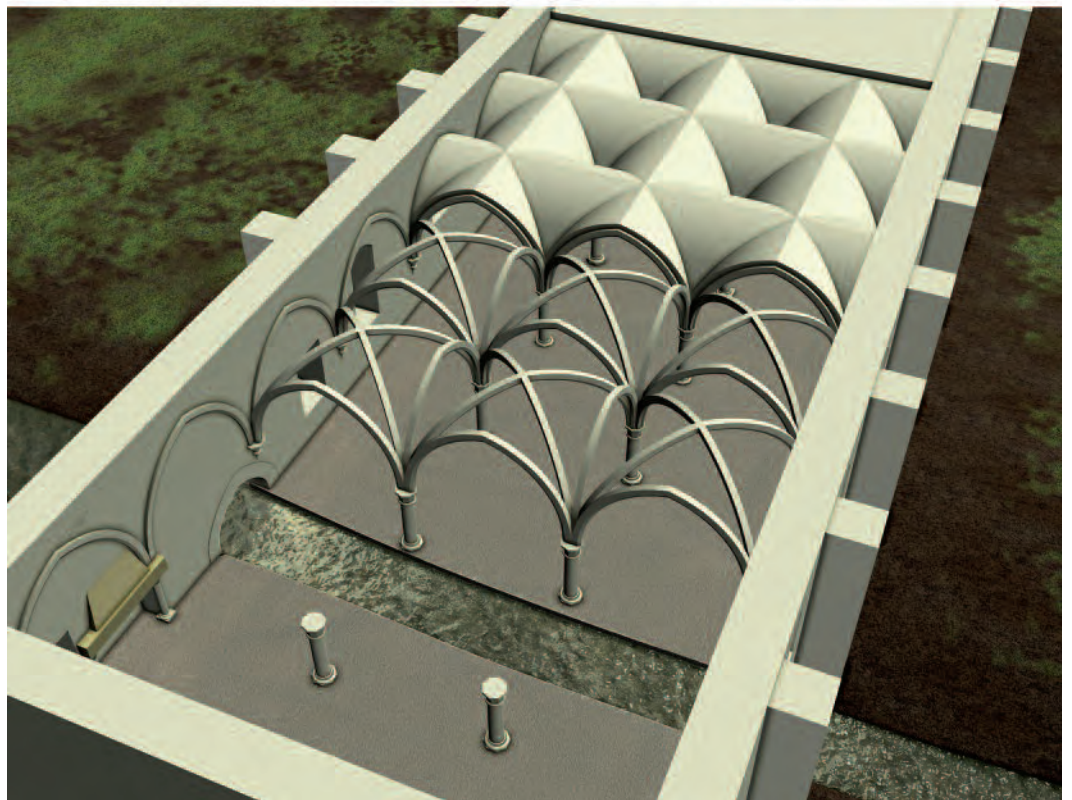
L'opération a consisté dans un premier temps en un dégagement des remblais d'époque moderne, entièrement constitués des blocs issus de la démolition de l'abbaye, suivi de la fouille complète de l'intérieur de la salle, permettant d'en comprendre l'évolution (transformations et changements de fonction). L'ensemble des structures maçonnées mises au jour a fait l'objet d'une étude de bâti, apportant de nombreux renseignements n'apparaissant pas en fouille.

Cette salle des moines datable du milieu du XIIIe siècle, longue d'environ 33 m et large de 11 m dans l'œuvre, s'or-

et pourrait correspondre à un chauffoir. La construction de cette salle est venue clore le chantier de l'aile orientale du cloître, amorcée au début du XIIIe siècle par la salle capitulaire. L'examen des maçonneries montre que, malgré une permanence de certaines techniques, la qualité de la mise en œuvre était moindre. Différents indices semblent indiquer une accélération du chantier (pour exemple, le terrassement à l'intérieur de la salle n'a pas été achevé). L'étude des ouvertures a permis de déduire l'existence d'un bâtiment accolé à l'est, au-dessus du cours d'eau, et qui devait correspondre aux latrines du monastère. Les différentes données recueillies (levé topographique, relevé des élévations, étude du lapidaire) ont permis une modélisation en 3D de la Salle des Moines dans son état du XIIIe siècle, réalisée par Mathieu Linlaud (CESCM). Ce travail intègre les données fiables issues de l'étude et les hypothèses (étage, latrines, cheminée), différenciées et laissées sous

forme d'ébauche, l'ensemble étant accompagné d'une évocation des autres bâtiments du monastère (levés en plan en amont de l'opération archéologique par Philippe Sablayrolles, enseignant – topographe, Lycée Le Caousous - Toulouse).

L'étude des élévations de la salle et des structures internes ajoutées au cours du Moyen Âge, alliée aux données stratigraphiques, a permis de mieux comprendre les fragilités et le processus de destruction de la salle. Amorcée peut-être dès le XIIIe siècle, cette ruine progressive est vraisemblablement liée à la faible altitude par rapport au cours d'eau, situation propice aux inondations. Un mur de refend, avec contreforts, est construit au centre de la salle (XIIIe – XIVe siècles ?). Il semble avoir suffi, dans un premier temps, à maintenir la voûte des 4 travées nord. Les piliers des 5 travées sud ont par contre été renforcés par des poutres enserrant les chapiteaux et ancrées dans les murs gouttereaux. Ces dispositions n'ont pas pu empêcher l'effondrement progressif des voûtes. Avant le XVe siècle, les 2 dernières travées sud sont détruites, et un nouveau mur est construit afin de maintenir le reste du voûtement. Dans le même temps, ou peu après, tous les piliers des 4 travées nord sont repris en sous-œuvre et remplacés par des piles octogonales (les creusements réalisés pour la mise en place des étais provisoires ont été trouvés en fouille). Au début du XVIe siècle, 3 nouvelles travées au sud s'effondrent. Les décombres sont laissés sur place et cela amorce le remblaiement progressif de l'ancienne salle des Moines, de plus en plus compartimentée en espaces à vocations économiques. La destruction du voûtement des 4 dernières travées semble avoir eu lieu dans la 2e moitié du XVIe siècle. L'ensemble du bâtiment est réorganisé au XVIIe siècle, avec la construction d'une voûte et de nouvelles latrines au-dessus du canal, un premier remblaiement général et la création de nouvelles pièces. Ces dernières sont entièrement comblées au XVIIIe siècle pour créer la terrasse. L'étage qui devait encore exister est alors détruit.



Saint-Bris-des-Bois, abbaye de Fontdouce : modélisation en 3D de la salle des moines, vue d'ensemble depuis l'est / vue en écorché depuis le nord-ouest. En gris : restitution de la salle des moines (données fiables) ; en beige : restitutions plus hypothétiques (dortoir, latrines, cheminée) ; en vert : bâtiments médiévaux conservés en élévation (réalisation : M. Linlaud).

Si la connaissance des grandes lignes de l'évolution du bâtiment est comprise, l'achèvement de l'étude du mobilier archéologique permettra de l'affiner et de mieux comprendre la vie quotidienne d'une communauté monastique durant les périodes médiévale et moderne.

Fabrice MANDON

Normand 2006

NORMAND (E.), MANDON (F.) – *Abbaye de Fontdouce (Saint-Bris-des-Bois – Charente-Maritime), la Salle des Moines, études archéologiques et architecturale, rapport de fouille*, SRA Poitou-Charentes, 2006.

SAINT-CLÉMENTIN (Deux-Sèvres)

Chapelle Sainte-Marie-des-Rosiers

La chapelle Sainte-Marie-des-Rosiers est située dans la commune de Saint-Clémentin dans le nord du département des Deux-Sèvres. L'édifice autrefois dépendant de l'abbaye Saint-Florent de Saumur est classé au titre des Mo-



Saint-Clémentin, chapelle Sainte-Marie-des-Rosiers : enduit peint dans la nef figurant la Cène (cliché : P. Bouvart).

numents Historiques depuis le 2 septembre 1994. L'intervention archéologique a été suscitée par des travaux de restauration d'enduits peints et le réaménagement des sols intérieurs.

Les premières mentions de la chapelle Sainte-Marie apparaissent dans les listes des biens confirmés à l'abbaye Saint-Florent de Saumur par les papes Innocent II en 1143 et Eugène III en 1146. L'acte de confirmation d'Urbain III en 1186 ajoute le complément « de Ratonel » au vocable « Sainte-Marie ». Les connaissances concernant le contexte de la fondation restent relatives. Le choix du lieu de l'implantation semble avoir été dicté par un dessein économique. La chapelle aurait eu pour fonction de capter les bénéfices d'un transit routier contournant le bourg et le sanctuaire de Saint-Clémentin. Elle est donc principalement dédiée aux pèlerins.

Six phases ont été déterminées pour interpréter les différentes constructions, modifications et destructions subies par l'édifice.

La construction la plus ancienne observée est envisagée au terme d'une revalorisation du prieuré de Saint-Clémentin. Elle correspondait à un édifice composé d'une nef et d'un chevet plat. La largeur de ce dernier était légèrement plus restreinte que celle de la nef. Un décrochement des murs marquait ainsi la transition, laquelle était soulignée à l'intérieur par la présence de colonnes engagées. Seules les bases de ces structures ont pu être observées. L'une d'elles est agrémentée d'une griffe, indice ornemental plaidant en faveur d'une datation dans le courant de la seconde moitié du XII^e siècle et par conséquent, postérieure aux premières mentions. Ce postulat impliquerait une construction antérieure, mais l'état de conservation des vestiges n'a pas permis d'en juger.

La phase II prend en considération un important programme peint recouvrant les murs et la voûte de la nef. Ce décor n'est que très partiellement conservé néanmoins, les scènes du Massacre des Innocents, de la Fuite en Égypte et de la Cène sont encore identifiables. Madame Landry-Delcroix, auteur d'une thèse sur la peinture murale gothique du Poitou, envisage la réalisation de cet ensemble au XIII^e siècle.

La phase III enregistre la destruction de l'intégralité du chevet, d'une partie de la façade occidentale et peut-être une portion de la voûte de la nef. La chronologie et les raisons



Saint-Clémentin, chapelle Sainte-Marie-des-Rosiers : enduit peint dans la nef figurant la Conversion de Saint-Hubert ou Eustache (cliché : P. Bouvart).

demeurent totalement ignorées. La nature des constructions postérieures inciterait à situer cet événement dans le courant du XVI^e siècle.

La phase IV correspond aux reconstructions. Les nouvelles élévations du chevet sont alignées sur celles de la nef. Elles comprennent donc un espace intérieur légèrement plus large. Elles sont encadrées par quatre puissants contreforts et s'apparentent ainsi aux clochers de certaines églises environnantes, lesquels ont été édifiés au cours de la première moitié du XVI^e siècle.

La phase V prend en considération diverses modifications probablement en grande partie financées par la famille de Champelays à la fin du XVI^e siècle. Elle intègre notamment

la transformation de la baie axiale du chevet, la construction de baies latérales et d'autels dans la nef, la réalisation d'un nouveau programme peint, la pose d'un sol en carreaux de céramique et pour finir la construction d'un balet devant la façade occidentale. Cette phase se déroule dans un contexte marqué par la Contre-Réforme et probablement par une épidémie de peste. Le mécénat de la famille Champelays semble par ailleurs annoncer une nouvelle affectation de la chapelle. La notion de pèlerinage est vraisemblablement reléguée au second plan pour favoriser une fondation seigneuriale. Cet état se maintient jusqu'au XVIII^e siècle, période de réalisation de litres funéraires par les successeurs des Champelays.

Patrick BOUVART

SALIGNAC-SUR-CHARENTE (Charente-Maritime) Château de la Garde

Le château de la Garde est situé dans la commune de Salignac-sur-Charente, dans le département de la Charente-Maritime. L'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1987. En 2008-2009, il a fait l'objet d'une campagne de restauration par son propriétaire, Monsieur Paul Poziumschi. Les travaux intégraient une réhabilitation des dépendances et une mise en valeur des espaces verts. Dans ce cadre, des investigations archéologiques ont été préconisées par le Service Régional de l'Archéologie afin de vérifier l'existence de fossés défensifs et d'une clôture flanquée d'une tour. Dans le même temps, la prescription prévoyait un suivi archéologique de l'évacuation de gravats accumulés dans les fosses des latrines situées dans les tours du château. Une recherche documentaire devait compléter l'opération afin de resituer les découvertes et le site dans leur contexte historique.



Salignac-sur-Charente, château de la Garde : vue générale depuis le nord
(cliché : P. Bouvart).

L'origine de la seigneurie de la Garde demeure méconnue. Elle pourrait éventuellement correspondre à une motte établie pour contrôler un passage sur le Né au lieu-dit actuel le Pérat, micro-toponyme les "Mottes de la Garde. Toutefois, aucune source ne permet véritablement d'envisager l'existence de cette seigneurie durant la période médiévale. En outre, l'évolution de cette supposée fortification est certainement restée minime en raison de la proximité de la motte de Merpins, chef-lieu de la châtelainie. La constitution d'un domaine fief pourrait par conséquent, se révéler plus tardive et résulter d'un démembrement de la terre de Merpins au XV^e siècle en faveur de la famille Gorric ou Green de Saint-Marsault, ainsi que l'insinuent certains généalogistes.

Malgré l'importante fortune de ce second lignage, la valorisation de la terre ne semble pas effective avant le début du XVII^e siècle. Elle coïnciderait avec la construction de l'actuel château de la Garde dont les chronologies du logis et des communs sont suggérées par le millésime 1606 inscrit sur une baie du pigeonnier et 1610 sur un cartouche sommant la porte d'entrée du château. Ces datations identifient Daniel Green de Saint-Marsault comme commanditaire. Celui-ci est alors chevalier, seigneur de la Garde, de Salignac, Saint-Laurent des Combes et des châtelainies de Salles, du Roulet et de Rudepierre et en passe de devenir, baron de Chatellaillon.



Salignac-sur-Charente, Château de la Garde : détail d'un fronton de baie (cliché : P. Bouvart).

D'après les sondages et les vestiges conservés en élévation, l'actuel site du château de la Garde se révèle une construction *ex nihilo*. Une délocalisation du siège de la seigneurie résulte probablement des inconvénients du site des "Mottes de la Garde" dont la nature marécageuse et le caractère inondable sont avérés par la toponymie environnante.

L'ensemble architectural s'apparente à un manoir de plaisance n'accordant qu'un faible intérêt au dispositif de défense. La présence de canonnières judicieusement réparties est uniquement dissuasive contre d'éventuels brigands. En effet, en l'absence de fossé et de courtine et compte tenu du nombre d'ouvertures au rez-de-chaussée, le château n'oppose aucune résistance à un assaut militaire.

L'unité du plan, l'homogénéité des constructions et la qualité des encadrements des baies témoignent d'un chantier encadré par un architecte et réalisé par une main d'œuvre qualifiée présente en continu. L'édifice correspond parfaitement à l'architecture édifée durant le règne d'Henri IV. Il se démarque des autres châteaux construits dans la région à la même période par la discrétion des aménagements militaires, souvent ostentatoires voire "fantaisistes"¹.

1 - Le château Chesnel construit sur la commune de Cherves-Richemont en 1610 illustre parfaitement l'engouement de cette période pour le vocabulaire militaire médiéval : bretèche, mâchicoulis, créneaux... (cf. Châteaux manoirs logis, la Charente, éditions patrimoines et médias 1993).

Patrick BOUVART

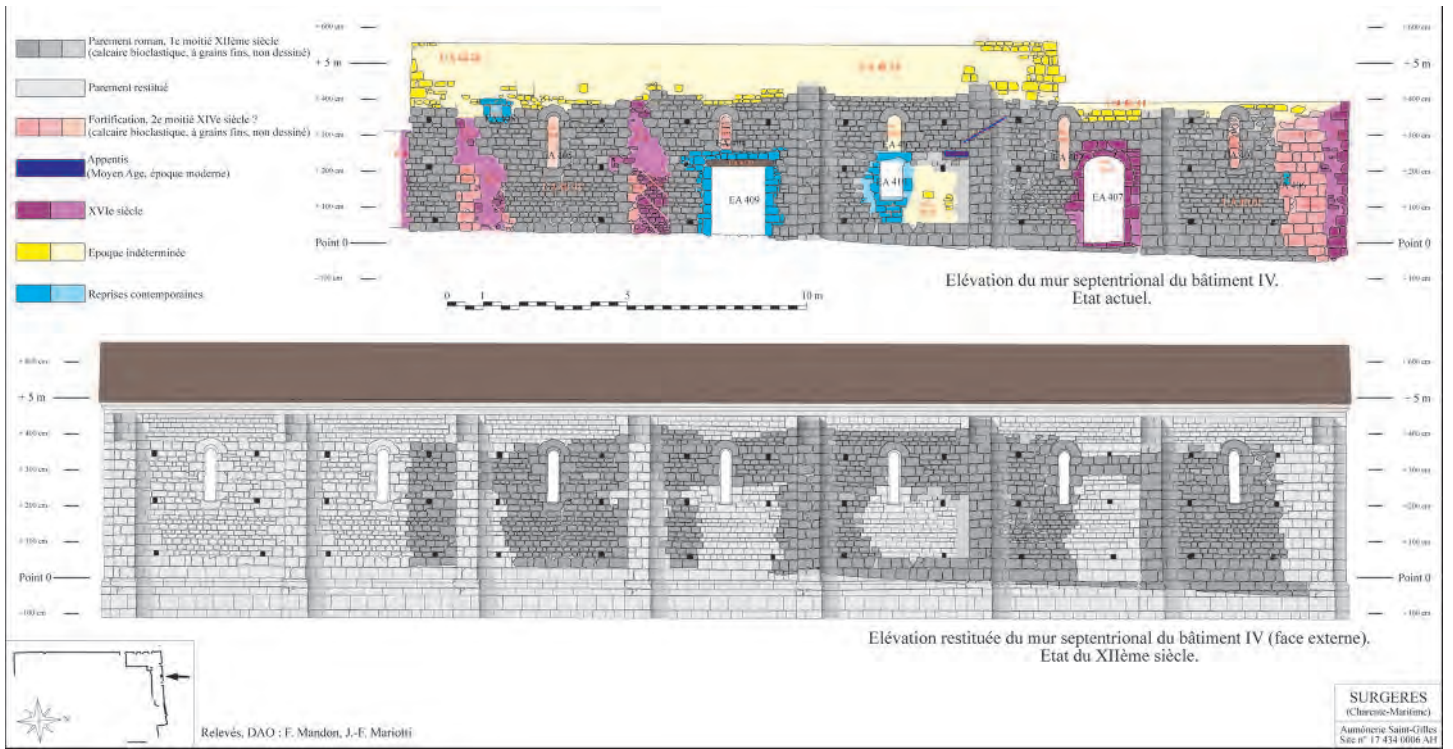
SURGÈRES (Charente-Maritime) Aumônerie Saint-Gilles

Le site monastique de Saint-Gilles se situe dans un des faubourgs de la ville de Surgères le long d'une route menant à Saint-Jean d'Angély, au croisement avec un autre axe nord-sud. Il s'agit d'un prieuré fondé au XI^e siècle et qui sera complété par une aumônerie dont la première mention remonte au début du siècle suivant. Les seuls témoignages de cette occupation monastique aujourd'hui disparue consistent en quelques documents d'archives épars et des vestiges architecturaux formant l'angle de l'ancien clos monastique. Un document du XVIII^e siècle permet d'établir un plan complet du monastère, de son enclos et des restes de l'aumônerie qui était à ce moment abandonnée. Aujourd'hui, seul un angle de ce qui est interprété comme la grande salle des malades subsiste dans l'élévation de bâtiments plus modernes.

Dans le cadre d'une réhabilitation patrimoniale menée par la municipalité de Surgères, propriétaire d'une parcelle, une fouille archéologique a été menée entre 2002 et 2004 sous la direction d'Éric Normand (SRA Poitou-Charentes), permettant de mieux comprendre l'évolution chronologique de

l'occupation du site et sa teneur, notamment par l'étude du mobilier abondant et des restes alimentaires. Une étude de bâti des élévations extérieures de la salle des malades a complété l'opération.

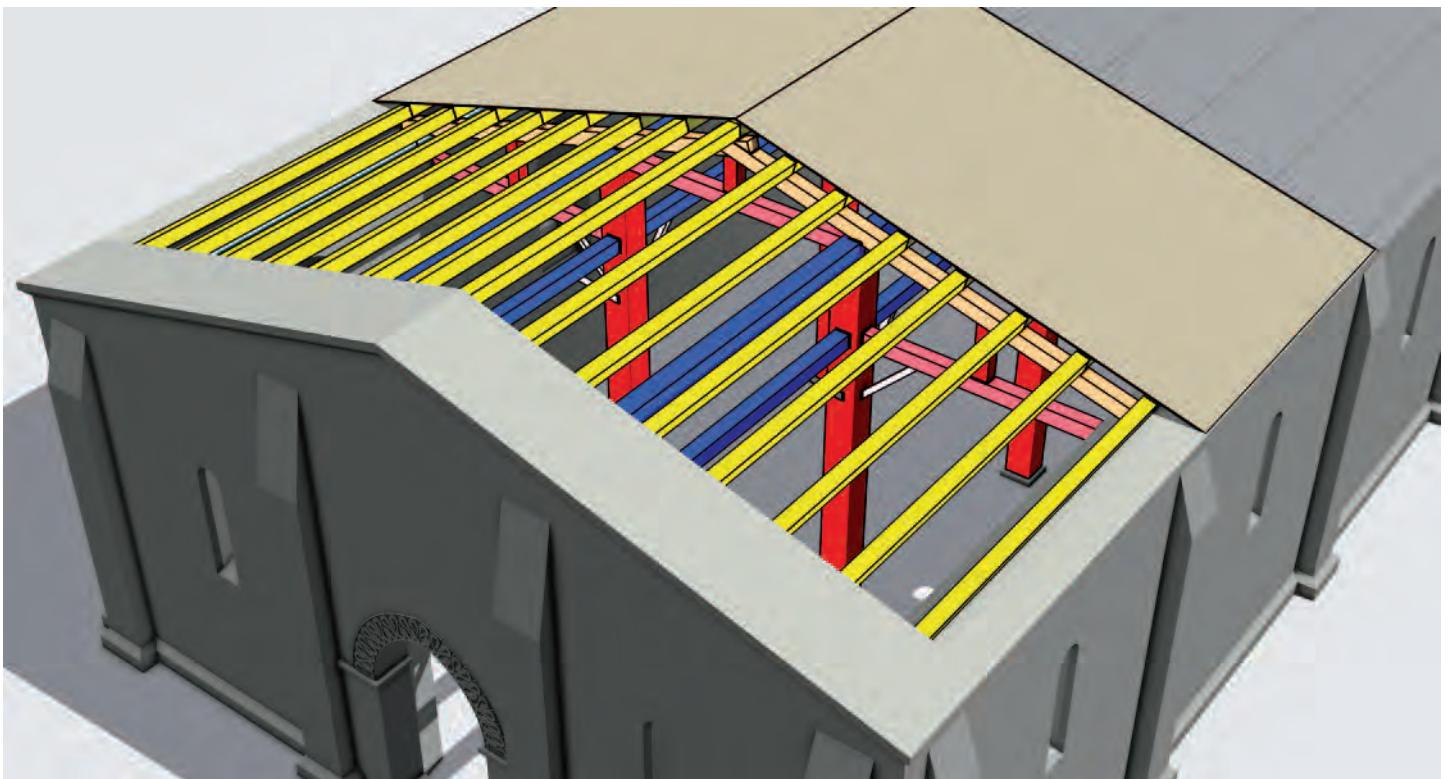
Il ne subsiste actuellement de la salle des malades médiévale que les murs ouest et nord ; les négatifs des deux autres, entièrement récupérés, ont été retrouvés en fouille. La salle, datable du second tiers du XII^e siècle, présentait un plan régulier de 32,55 m de longueur pour 9,55 m de largeur dans l'œuvre. Son accès se faisait par une porte à claveaux sculptés, au centre de la façade occidentale. La fouille a mis en évidence une porte secondaire permettant d'accéder aux bâtiments annexes situés au sud. La charpente était portée par des poteaux en bois et recouverte par une couverture de pierre (de type lauzes), retrouvée en fouille sur une couche de charbons correspondant à la charpente calcinée. A partir des éléments conservés, les élévations extérieures, scandées de contreforts, sont aisément restituables. L'étude des parements intérieurs était plus délicate, en raison d'un désépaissement des murs



Surgères, Aumônerie Saint-Gilles : élévation extérieure du mur nord de la grande salle, états actuel et restitué (DAO : F. Mandon, J.-F. Mariotti).

réalisés à l'époque moderne. Contrairement aux parements extérieurs entièrement en pierres de taille, ils étaient en moellons et recouverts par un enduit. L'examen des vestiges permet d'aborder le thème du chantier médiéval et en particulier des matériaux. Quatre calcaires différents ont été mis en œuvre et leur utilisation a été optimisée dans un but d'économie mais également en raison de choix techniques. L'aumônerie se démarque en cela d'autres édifices surgériens de la même période (Église Notre-Dame, château). Les différents calcaire pouvaient tous être extraits à proximité du site (à quelques centaines de mètres, un sec-

teur est dénommé *Carrière des Minimes* sur le cadastre napoléonien, les Minimes gérant l'aumônerie aux XVIIe – XVIIIe siècles). D'autres aspects du chantier ont pu être repérés : modification de plan (claveaux taillés pour un portail plus large), sens de progression (avec changement de type d'échafaudage ou d'appareillage des baies), élaboration du plan et des élévations à partir d'un module basé sur un pied de 31,7 cm. A partir des différents éléments relevés, une modélisation en 3D de la salle a été réalisée par Mathieu Linlaud (CESCM). Ce travail intègre les données fiables issues de l'étude et des hypothèses, notamment



Surgères, Aumônerie Saint-Gilles : modélisation en 3D de la grande salle, depuis le sud-ouest (réalisation : M. Linlaud).

pour les murs sud et est, entièrement détruits. Un schéma de charpente a été élaboré, à partir d'autres sites analogues, comme l'hôpital des Pèlerins de Pons. Ce travail de modélisation ne prétend pas présenter une conclusion définitive ou une simple illustration mais participe pleinement au travail de recherche, aidant à se poser de nouvelles questions et à y répondre concrètement.

L'étude des élévations extérieures a permis de repérer des modifications apportées au bâtiment, qui trouvent leur parallèle à l'intérieur du site dans le secteur fouillé et correspondent à une phase de fortification de l'aumônerie de la seconde moitié du XIV^e siècle. Les arrachements de deux murs perpendiculaires sont visibles sur le mur nord et appartiennent à une structure construite en travers de la route de Saint-Jean d'Angély. De même à l'ouest, le portail a été condamné par la construction d'un autre mur traversant l'axe nord-sud, associé à un second mur (ou une tour) construite à l'angle nord-ouest de la salle. L'obturation de l'ensemble des baies semble relever de la même campagne.

Un appentis cernait l'angle nord-ouest de la salle et donnait sur les deux axes de circulation. Difficilement datable, il peut être antérieur à la condamnation du portail principal ou au contraire remonter au XVI^e siècle, date du percement d'une nouvelle porte dans le mur nord. Cette dernière s'intègre dans une vaste campagne de réorganisation de l'aumônerie qui concerne autant les bâtiments annexes

que la grande salle, cloisonnée et dotée d'un étage. Les frères Minimes, qui reprennent le prieuré et l'aumônerie au début du XVII^e siècle, achèvent la transformation du site, avec la destruction partielle de la salle et des bâtiments annexes, remplacés par des communs cernant une cour, tels que les a représentés l'ingénieur du Roi Claude Masse en 1717. Les bâtiments nord et ouest ont été transformés en habitations après la Révolution, permettant la conservation d'une partie des élévations de la salle médiévale.

Fabrice MANDON

Normand 2002

NORMAND E. dir., *Surgères, Aumônerie Saint-Gilles, rapport d'évaluation, étude de bâti*, SRA Poitou-Charentes, 2002;

Normand 2003

NORMAND E. dir., *Surgères, Aumônerie Saint-Gilles, rapport de sondages*, SRA Poitou-Charentes, 2003.

Normand 2005

NORMAND (E.) – « Le prieuré Saint-Gilles de Surgères (17) », *A la table des Moines Charentais, archéologie de l'alimentation monastique en Charente et Charente-Maritime au Moyen Age*, NORMAND (E.), TREFFORT (C.) dir., Geste Editions, 2005.

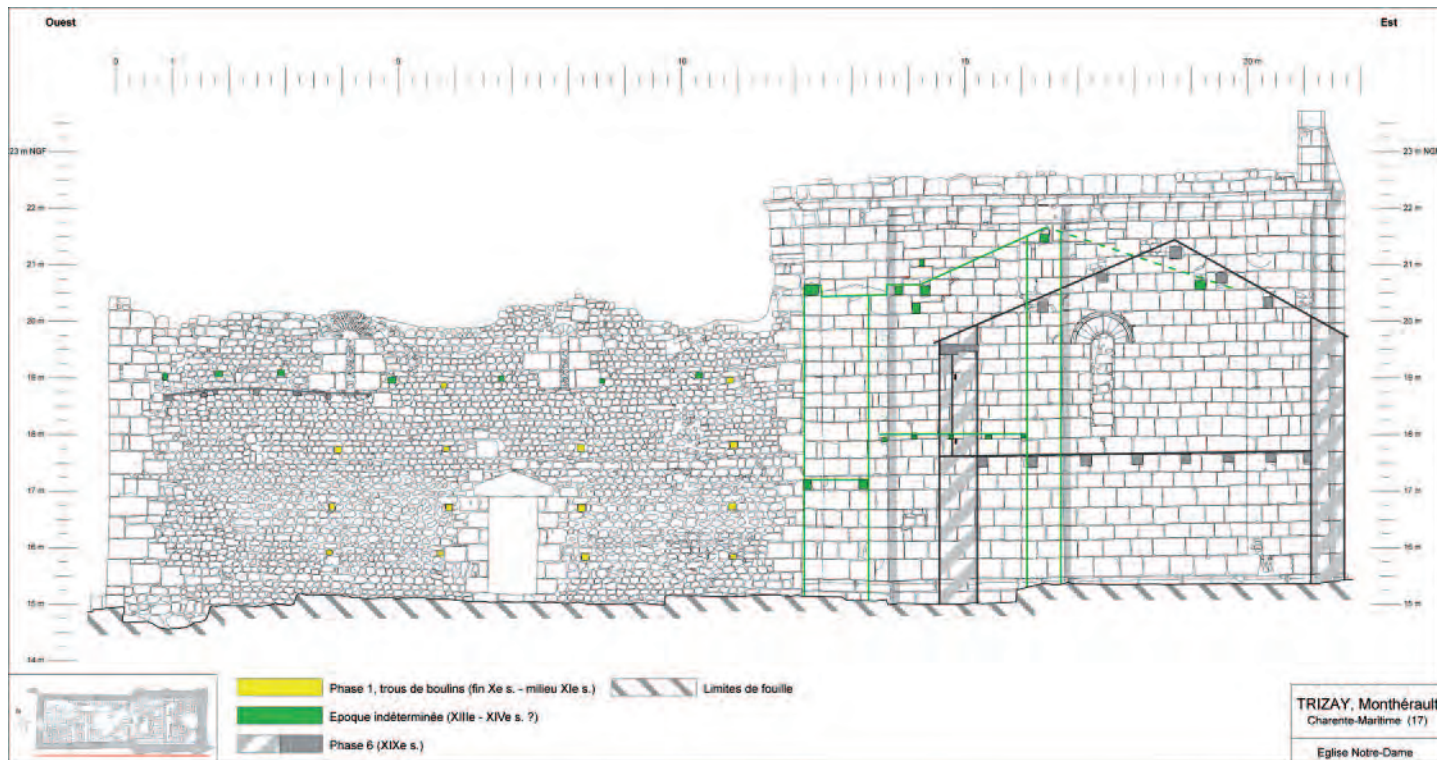
TRIZAY (Charente) Église de Monthérault

L'église de Monthérault, située dans la commune de Trizay (17) est désaffectée depuis 1826. Dans un état de ruines avancé depuis le XIX^e siècle, sa situation a été aggravée par la tempête de décembre 1999 (effondrement du clocher). La municipalité de Trizay a entrepris un projet de sauvegarde, incluant une étude archéologique (étude de bâti et sondages) en préalable aux travaux de restauration. L'opération a été réalisée par le Service Départemental d'Archéologie de Charente-Maritime en 2009 (phase de terrain) et l'étude finale est en cours d'achèvement. Elle a fait l'objet d'une notice dans le précédent *BSR* (Mandon 2009).

Les sources mentionnant le site sont peu abondantes : l'église Notre-Dame de *Monte Ayraudi* apparaît dans les textes au XIII^e siècle seulement et les mentions suivantes ne permettent pas d'en déterminer le statut. Les données archéologiques constituent les principaux renseignements sur le site. L'étude a été précédée d'un suivi du dégagement des décombres permettant d'obtenir des informations importantes sur le clocher effondré, aidé en cela par la découverte d'une photographie ancienne, prise avant que l'église ne soit complètement envahie par la végétation. Après dévégétalisation, l'étude de bâti a concerné toutes les élévations. Réalisée à partir d'un élévateur à l'extérieur et d'un

échafaudage mobile à l'intérieur, seules certaines zones du mur oriental n'ont pas pu être traitées (laissant planer quelques doutes sur la restitution du chevet du XII^e siècle).

L'église primitive se composait d'une nef charpentée, isolée d'un petit chevet rectangulaire par un arc triomphal étroit, portant un clocher-mur ajouté lors d'une seconde phase antérieure au XII^e siècle. Le chevet, peut-être prolongé par une abside, était éclairé par des baies à linteau monolithe à faux joints gravés (en réemploi dans le chevet postérieur). Si l'église présente par les techniques de construction employées de nombreuses analogies avec d'autres édifices du XI^e siècle, l'absence d'éléments de comparaison pour l'époque carolingienne et son parti architectural assez archaïque permettent d'envisager une datation plus haute. Le chevet a été reconstruit dans la 2^e moitié du XII^e siècle, autour de l'ancien, vraisemblablement maintenu en élévation pendant les travaux. Ceci expliquerait une partie des irrégularités de mise en œuvre (erreur d'implantation des fondations). Ce nouveau projet a connu des changements en cours de chantier, avec notamment le surhaussement de la voûte en berceau brisé. L'étude des fragments du clocher effondré et du mur oriental permet de restituer une charpente composée de chevrons directement posés



Trizay, église de Monthéroul : élévation extérieure du mur sud, structures attenantes (DAO : F. Mandon, J. Moreau).

sur la voûte, voire une couverture de lauzes (de tels éléments ont été trouvés à l'extérieur de l'église, dans un niveau de remblai lié à une démolition, de la fin du XIVe – début du XVe siècle).

Une partie du phasage postérieur a pu être établie à partir des relations stratigraphiques entre les reprises, les enduits et le dallage, et par rapprochements techniques (matériaux, mortier). Ces campagnes de restauration s'échelonnent entre le milieu du XVIe siècle et le XVIIIe siècle : reconstruction de la façade, percement de la porte du chevet et enduit intérieur, dallage dans les trois quart de l'édifice, réfection de l'arc triomphal et du clocher-mur, bouchage des baies de la nef. Le doute subsiste quant à la date de l'effondrement de la voûte et des deux réfections de charpente du chevet.

L'enregistrement des différents aménagements réalisés dans les murs permet de documenter des structures non repérées en fouille (trous d'ancrage, solins de couverture). L'élévation extérieure du mur sud est à ce titre significative. Les encastremements de charpente et de solives permettent de localiser un bâtiment encore en élévation vers 1845 mais dont les fondations, peu profondes, ont disparu à cause des labours. Un petit appentis visible en 1830 apparaît également près de la façade occidentale. Un second ensemble, bien distinct, semble correspondre à un édifice antérieur, accolé à l'église. Sa restitution est plus malaisée : aile perpendiculaire au chevet, à toiture à double pente et plancher intermédiaire. Il pourrait être contemporain du bâtiment trouvé en fouille, de même que les trous d'encastrement de la toiture d'une galerie accolée à la nef. Les aménagements présents à l'intérieur de l'église nous renseignent quant à eux sur le mobilier liturgique (poutre de gloire, clôture de chœur) et le second œuvre (évolution des vantaux de porte).

L'étude de bâti de cet édifice, réalisée en amont du projet de restauration, a permis de fournir, outre les documents

techniques, les éléments utiles à sa compréhension. Cependant, de nombreuses questions subsistent et le potentiel archéologique du sous-sol, relativement peu perturbé, est important.

Fabrice MANDON

Mandon 2009

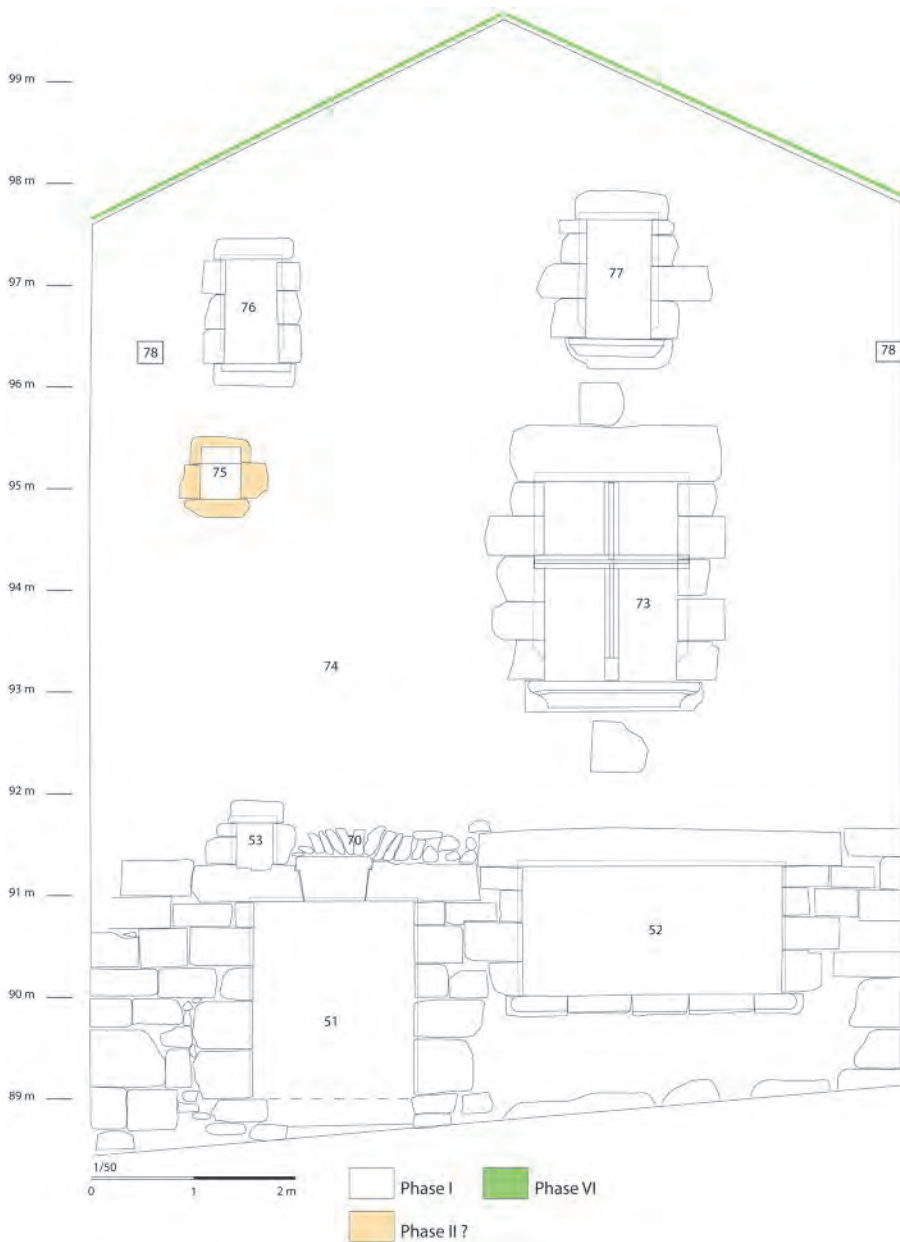
MANDON (F.) – « Trizay, église de Monthéroul », *Bilan Scientifique de la Région Poitou-Charentes 2009*, D.R.A.C. Poitou-Charentes, S.R.A., 2010, p. 100-102.



Trizay, église de Monthéroul : vue intérieure, vers l'Est (cliché : F. Mandon).

VALDIVIENE (Vienne)

Maison Rochefort, 15, rue de l'Aumônerie à Morthemer



Valdivienne, maison Rochefort, 15 rue de l'Aumônerie à Morthemer : élévation extérieure du pignon sur rue (DAO : P. Bouvart).

Madame Garcia et Monsieur Valentin sont propriétaires de la maison située 15 rue de l'Aumônerie à Morthemer, commune de Valdivienne. Ils souhaitent l'inscrire sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques. Avant de répondre à leur demande, le service régional des Monuments historiques et le service régional de l'archéologie ont sollicité une étude historique et archéologique. Elle comprend des recherches en archives, un relevé topographique et une étude du bâti.

L'analyse des élévations a permis de définir six phases, de la construction primitive à l'état actuel. Les conditions d'implantation sont suggérées par une série de documents et

le contexte archéologique. La construction s'inscrit dans une phase d'extension *extramuros* de l'habitat d'un *castrum*. L'organisation du bâti est, en outre, conditionnée par un relief accentué et la présence d'un axe de circulation important.

Une hypothèse suggère l'attribution de la construction primitive à un membre de la famille Regnault alors déchue de sa noblesse. La nature de l'édifice est favorable à un tel postulat puisqu'elle atteste une certaine aisance néanmoins liée à une activité professionnelle. Cette interprétation découle du caractère mixte ou polyvalent de la maison associant un rez-de-chaussée à destination artisanale ou commerciale et des étages privatifs à caractères résidentiels. La construction est ainsi envisagée dans une fourchette comprise entre 1477 et 1551. Les typologies des baies et des cheminées plaideraient pour une restriction chronologique au XVI^e siècle, mais une méconnaissance de la nature d'une porte d'entrée au 1^{er} étage suscite des réserves.

La phase II se caractérise par une réorganisation de tous les étages suite à l'édification d'un mur de refend. Cette campagne est contemporaine d'une extension de la surface habitable par la construction d'un logis annexe. Elle ne bénéficie d'aucun indice chronologique.

La phase III est marquée par l'effondrement d'une partie du mur gouttereau oriental. La cause serait imputable à un désordre dans les maçonneries occasionné par la putréfaction d'une poutre portant le plancher du 1^{er} étage. Aucune chronologie ne peut être avancée.

La phase IV correspond à la reconstruction. Elle intègre l'adjonction d'un escalier hors-œuvre et un réaménagement des espaces intérieurs. Elle s'achève par la réalisation de décors peints dans une pièce du premier étage. L'artiste et le commanditaire restent méconnus. Les thèmes sont principalement religieux. La nature des représentations ne permet pas d'évoquer une chronologie précise.

Une séparation entre la maison et le logis annexe est établie en phase V. Elle se concrétise par le bouchage de deux portes. Les clauses et la chronologie de ce fait demeurent hypothétiques. La cession du logis annexe à la famille Richard est néanmoins antérieure à 1691. La source énonçant



Valdivienne, maison Rochefort, 15 rue de l'Aumônerie à Morthermer : cheminée à l'étage (cliché : P. Bouvart).

ce *terminus* offre également la première preuve de l'appartenance de la maison primitive à la famille Regnault.

Enfin, la phase VI relate des transformations attribuées au XIXe siècle.



Valdivienne, maison Rochefort, 15 rue de l'Aumônerie à Morthermer : décor peint de la phase IV (cliché : P. Bouvart).

L'absence d'indice chronologique fiable pour chacune de ces phases rend indispensable une expertise dendrochronologique. Un *terminus* pour la phase I permettrait de resserrer l'estimation chronologique des décors peints actuellement étendue aux XVe-XVIe siècles.

Patrick BOUVART et Pascal RICARRÈRE

VILLEBOIS-LAVALLETTE (Charente)

Le château - Chapelle castrale

Le château de Villebois-Lavalette est mentionné autour de l'An Mil. La branche aînée de la famille de Villebois conserve le château jusqu'à la fin du XIIe siècle dont la dernière héritière, Amélie, meurt sans postérité malgré son mariage avec le fils bâtard de Richard Cœur de Lion. Durant la première moitié du XIIIe siècle, le château passe aux mains des Lusignan. En 1355, le roi de France échange le château au seigneur de Mareuil dont les descendants le conserveront jusqu'au XVIe siècle.

En 1589, le duc d'Épernon, combattant pour le roi de France, dirige le dernier assaut que connaîtra le château. Quelques années après l'avoir assiégé, le duc d'Épernon rachète le lieu et y apporte des adaptations défensives. À partir de 1667, le duc de Navailles, maréchal de France, fait construire un vaste château moderne sur les logis médiévaux. Au XIXe, le château sert de prison, gendarmerie, d'école... Depuis une dizaine d'années d'importants travaux de mise en valeur sont réalisés par Norbert Fradin, nouveau propriétaire.

La chapelle castrale a été l'un des principaux secteurs d'interventions durant les campagnes de fouilles programmées de 2004 à 2007. Son étude a concerné la fouille de son premier niveau et les abords de son mur sud, ainsi qu'une lecture de ses élévations. L'étude des élévations a principalement été réalisée sur le mur sud de l'édifice et partiellement sur les autres maçonneries. Le parement extérieur

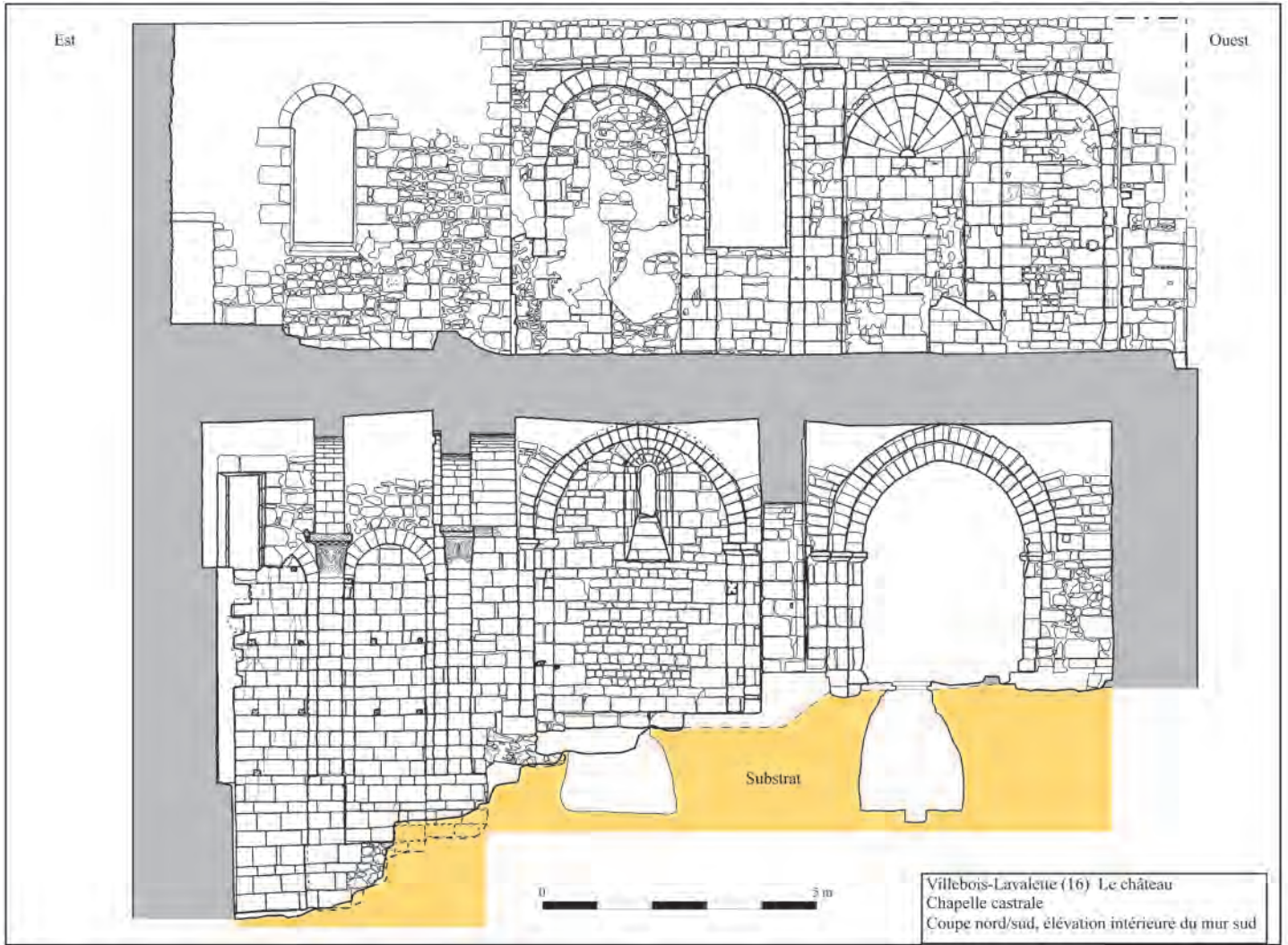
du mur sud a été étudié à partir de photographies redressées réalisées par le lycée professionnel de Sillac à Angoulême. Le parement intérieur a été relevé manuellement. Depuis quelques mois cette remarquable chapelle porche a retrouvé une toiture dont elle était dépourvue depuis la fin du XIXe siècle.

La première phase de construction se trouve à l'extrémité est de l'actuel édifice. Elle est datée de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle par les chapiteaux sculptés ornant les colonnes intérieures. Si cette phase de construction était connue et identifiée pour le premier niveau de la chapelle, son étude a permis de mieux en comprendre l'organisation et d'attester de l'existence d'un second niveau dès cette période.

Cette première construction présente un plan proche du carré (7 m sur 8) et une élévation d'au moins 17 m. Elle est érigée dans la pente naturelle du relief occupé par le château en avant du plateau rocheux.

Elle se caractérise par des parements de grand et moyen appareil soigneusement taillés et parementés dont les hauteurs d'assises sont rigoureusement semblables pour les parements internes et externes. Au moins jusqu'à mi hauteur des trous de boulins traversant sont conservés.

En intérieur, cette phase est très bien conservée au pre-



Villebois-Lavalette, le château - Chapelle castrale : Coupe nord/sud, élévation intérieure du mur sud (DAO : A. Montigny).

mier niveau de l'édifice, mais en revanche il n'en subsiste que de rares éléments au second niveau. Les murs nord et sud y sont rythmés par des colonnes engagées reposant sur des socles maçonnés. Ces colonnes sont sur-

montées par de puissants chapiteaux romans à décors végétaux et animaliers. Les pilastres dans lesquels les colonnes sont engagées sont reliés par des arcs formerets. Ce premier niveau est surmonté par une voûte en plein cintre renforcée par des arcs doubleaux.



Villebois-Lavalette, le château - Chapelle castrale : élévation extérieure du mur sud (d'après photographies redressées). Phasage schématique (DAO : A. Montigny).

Le plan quadrangulaire de cet édifice et son positionnement en avant du rebord du plateau rocheux laissent plutôt imaginer une construction à vocation défensive. En revanche sa qualité de construction et son décor tant intérieur qu'extérieur ne vont pas sans faire penser à un édifice de culte.

La seconde grande phase de construction, datant du XIIIe, concerne environ les deux tiers de l'édifice actuel et correspond à un agrandissement vers l'ouest du premier bâtiment. La chapelle prend dès lors l'allure générale qui est encore la sienne.

Cette phase s'identifie aisément grâce à son parement en majeure partie constitué en petit appareil soigneusement taillé à joints millimétriques. Les angles, les contreforts et les ouvertures sont constitués de blocs en moyen et grand appareil.

Le nouvel édifice comporte également deux niveaux correspondant à ceux de la phase précédente. Le premier est composé de deux espaces distincts surmontés de voûtes d'arrêtes : un porche inclus dans l'édifice, permettant la communication entre les deux cours du château, et la chapelle proprement dite. Tous deux sont séparés par un mur de refend en grand appareil construit ultérieurement. Outre les ouvertures du porche, les murs de ce niveau ne sont percés que par une étroite fenêtre éclairant la chapelle basse.

Le second niveau, correspondant à la chapelle haute, est un espace unique dont seuls les murs latéraux sont conservés. En intérieur ils sont rythmés par des pilastres saillants reliés par des arcs formerets. Ce niveau n'est alors éclairé que par deux petites baies, de 50 cm de large et 1 m de haut, surmontées d'arcs monolithes à décor de faux claveaux engravés.

Cet étage est en revanche doté de trois portes. La première d'entre elles se trouve sur le mur sud, il s'agit d'une ouverture de 1,20 mètre de large dont l'ancienneté n'a pu être clairement établie que par l'observation du parement intérieur et des sondages limités dans des enduits qui le recouvraient.

Cette porte s'ouvrant au milieu du mur sud sous-entend la présence d'une construction au sud de la chapelle ou tout au moins la présence d'un élément en encorbellement. Cette hypothèse est confortée par la présence de cavités taillées dans les blocs de parements et servant à accueillir des pièces de bois. Ce passage, sur une structure légère et amovible, devait permettre de relier la chapelle haute à la courtine primitive retrouvée lors des fouilles. La trace de cette ancienne courtine correspond à une bande de maçonnerie verticale présentant plusieurs ressauts et assurant la jonction entre l'alignement des parements des deux phases principales. Il s'agit d'une reprise ponctuelle destinée à masquer l'arrachage de la courtine primitive.

Une deuxième porte s'ouvrait à l'opposé dans le mur nord et fonctionnait de la même manière que la précédente en permettant l'accès au sommet de la muraille de la basse-cour

La troisième porte identifiée ne subsiste que sur quelques assises de son piédroit sud. Elle se trouvait dans l'angle sud-ouest de la chapelle et s'ouvrait vers l'ouest, c'est-à-dire vers les bâtiments seigneuriaux.

Avec ces différents accès, la chapelle haute était en relation directe avec les courtines et avec les bâtiments seigneuriaux. Elle participe ainsi à la circulation générale sur la courtine tout en permettant de l'interrompre en cas de besoin.



Villebois-Lavalette, le château - Chapelle castrale : vue de l'élévation intérieure de la première phase (cliché : A. Montigny).

Aux ^{XV}e et ^{XVI}e la travée orientale de la chapelle haute connaît de nombreuses modifications qui effacent en très grande partie les dispositifs initiaux. Le mur oriental est totalement reconstruit ainsi qu'une grande partie des élévations nord et sud. Une fenêtre surmontant une petite bouche à feu est aménagée dans le mur est. Le mur nord est également pourvu d'une ouverture de tir et d'une petite fenêtre.

Au niveau inférieur, le porche est condamné au profit d'un passage à l'ouest de la chapelle. Divisée en deux niveaux séparés par un plancher de bois, la chapelle basse sert alors de cave ou d'espace de stockage.

Au ^{XVII}e siècle, des grandes baies sont percées dans la travée centrale de la chapelle haute qui est alors reliée au pavillon d'angle nord-est du logis moderne érigé à quelques mètres de distance. Cette liaison n'est plus un simple passage mais un véritable lieu d'habitation qui occupe toute la largeur de la chapelle et qui comporte au moins deux niveaux surmontant le passage entre les deux cours du château.

Au ^{XIX}e siècle, outre le démontage tardif de la toiture, des modifications notables sont apportées à la chapelle haute : une grande baie est percée vers l'extrémité sud et une niche destinée est aménagée de façon à accueillir une chaire.

Adrien MONTIGNY